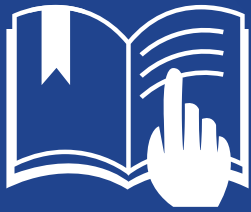


RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



RAPPORT DÉFINITIF

**ALPHABÉTISATION, SCOLARISATION,
NIVEAU D'INSTRUCTION ET
FORMATION PROFESSIONNELLE**

JUILLET 2025

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



5^e RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION ET DE L'HABITAT, 2023
(RGPH-5, 2023)

(Décret N° 2021-1198 du 20 Septembre 2021)

ANALYSES THEMATIQUES DES RESULTATS

RAPPORT DEFINITIF

**THEME II : ALPHABETISATION,
SCOLARISATION, NIVEAU D'INSTRUCTION
ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

Juillet 2025

Directeur général, Directeur de publication :	Dr. Abdou DIOUF
Directeur général adjoint	Dr. Momath CISSE
Directeur des Statistiques démographiques et sociales	Atoumane FALL
Directeur des Statistiques économique et de la Comptabilité nationales	Mamadou Ngalgou KANE
Directeur des Systèmes d'Information et de la Diffusion	Oumar FALL
Directeur de l'Administration générale et des Ressources humaines	Hawa SAMBA
Directeur p.i. de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Fodé DIEME
Directeur de l'Ecole nationale de la Statistique et de l'Analyse économique (ENSAE, Pierre NDIAYE)	Idrissa DIAGNE
Agent Comptable (AC)	Papa Amadou Moustapha NIANG
Directeur à l'Action régionale	Dr. Jean Rodrigue MALOU
Coordonnateur de l'Unité de Mise en Œuvre du RGPH-5, 2023	Jean Pierre Diamane BAHOU

Coordination technique nationale

Dr. Abdou DIOUF	Directeur technique Comité technique de Conception et d'Exécution (CTCE)
Jean Pierre Diamane BAHOU	Coordonnateur technique national du RGPH-5, 2023
Papa Ibrahima Sylmang SENE	Conseiller technique du CTCE
Atoumane FALL	Coordinateur du Comité de veille et d'Assurance qualité
Ndeye Lala TRAVARE	Chef section conception, analyse et projections démographiques
Papa Mabeye DIOP	Chef section cartographie censitaire et opérations de terrain
Dr. Bourama MANE	Chef section Informatique, Traitement, Sécurisation bases de données
Awa DIOP	Chef section sensibilisation et communication
Aliou SEYE	Chef section ressources humaines
Dr. Jean Rodrigue MALOU	Chef section coordination des activités régionales
Babacar SEYE	Chef section finances et comptabilité
Penda AMAR	Chef section administration et logistique
Dr. El Hadji Malick GUEYE	Chef de section documentation, diffusion et archivage
Moussa NDOYE	Chef section contrôle de gestion
Fatou DIOUF	Chef section marché
El Hadji Amara DOUMBOUYA	Chef section audit interne
Seydou DIENG	Chef section régie d'avances

Comité de lecture et de validation

Dr. Abdou DIOUF	Direction technique
Jean Pierre Diamane BAHOU	Coordination technique
Papa Ibrahima Sylmang SENE	Conseiller technique
Mbaye FAYE	Membre
Dr. El Hadji Oumar SENHOR	Membre
Macoumba DIOUF	Membre
Alain François DIATTA	Membre
Awa DIOP	Membre
Ndeye Lala TRAVARE	Membre
Papa Mabeye DIOP	Membre
Dr. Jean Rodrigue MALOU	Membre
Dr. El Hadji Malick GUEYE	Membre
Fodé DIEDHIOU	Membre

Analystes du chapitre

Mame Cheikh DIOUF	Démographe (ANSD)
Mademba SY	Démographe (ANSD)
Fatou DIOUF	Démographe (ANSD)

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX.....	7
LISTE DES GRAPHIQUES.....	8
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	9
PRINCIPAUX INDICATEURS.....	11
INTRODUCTION.....	12
II.1. DEFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS.....	13
II.2. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES.....	14
II.3. GENERALITES.....	15
II.4. STATUT DE L'ALPHABETISATION DE LA POPULATION.....	17
II.4.1. Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans ou plus.....	17
II.4.2. Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans ou + en langues nationales et arabe.....	20
II.4.3. Niveau d'alphabétisation des individus ages de 15 ans et plus.....	22
II.5. SCOLARISATION.....	24
II.5.1. Effectifs des apprenants.....	24
II.5.2. Intensité de la scolarisation.....	26
II.5.3 Analyse de la scolarisation obligatoire (6-16 ans).....	30
II.6. NIVEAU D'INSTRUCTION.....	34
II.6.1. Structure d'ensemble de la population selon le statut scolaire.....	34
II.6.2. Niveau d'instruction atteint.....	37
II.7. FORMATION PROFESSIONNELLE.....	38
II.7.1. Situation de la formation professionnelle.....	38
II.7.3. Ratio de formation professionnelle.....	42
II.8. SITUATION DE HANDICAP EN MILIEU SCOLAIRE.....	44
II.8.1. Personnes alphabétisées en situation d'handicap.....	44
II.8.2. Personnes en situation d'handicap alphabétisées	45
II.8.3. Personnes scolarisées en situation d'handicap.....	45
II.8.4. Personnes en situation handicap scolarisées.....	46
II.9. SITUATION DES ENFANTS HORS DU SYSTEME EDUCATIF FORMEL.....	47
II.10. ETAT CIVIL ET SCOLARISATION.....	48
II.10.1. Pour le cycle préscolaire.....	48
II.10.2. Pour le cycle primaire	50

LISTE DES TABLEAUX

Tableau II-1 : Examen de la qualité des données.....	15
Tableau II-2 : Répartition des effectifs d'élèves qui fréquentent actuellement par niveau d'études selon le sexe, d'après le recensement de 2023 et les statistiques scolaires de 2022/2023.....	16
Tableau II-3 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus et taux d'alphabétisation dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe, par groupe d'âge selon le sexe	18
Tableau II-4 : Niveau d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 10 ans et plus, dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe, par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe.....	18
Tableau II-5 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus et taux d'alphabétisation dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe par milieu de résidence et par région selon le sexe.....	19
Tableau II-6 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et en arabe par sexe et par milieu de résidence	21
Tableau II-7 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus, par milieu de résidence et par région selon la langue en 2023	22
Tableau II-8 : Répartition des élèves/étudiants par niveau d'études selon le milieu de résidence et le sexe	24
Tableau II-9 : Répartition (%) des élèves/étudiants par sexe et par niveau d'études selon le type d'établissement fréquenté.....	25
Tableau II-10 : Taux brut et taux net (en %) de scolarisation par niveau d'études, selon le milieu de résidence et le sexe.....	27
Tableau II-11 : Indice de parité de la scolarisation par milieu de résidence selon le niveau d'instruction.....	28
Tableau II-12 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 6-16 ans (scolarisation obligatoire) par statut scolaire selon le milieu de résidence et le sexe.....	31
Tableau II-13 : Répartition (en %) de la population résidente âgée de 6-16 ans (scolarisation obligatoire) par statut scolaire selon le sexe et la tranche d'âge.....	31
Tableau II-14 : Répartition (en %) de la population résidente âgée de 6-16 ans (scolarisation obligatoire) par milieu de résidence et par région selon sexe et le statut scolaire.....	33
Tableau II-15 : Répartition (en %) de la population résidente âgée de 3 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe.....	34
Tableau II-16 : Répartition de la population scolarisée (fréquente actuellement) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe	35
Tableau II-17 : Répartition (%) de la population âgée 6 ans et plus par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge spécifique selon le type de formation professionnelle suivie.....	38
Tableau II-18 : Répartition (%) des individus âgés de 6 ans et plus par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge selon le type de formation professionnelle suivie	41
Tableau II-19 : Ratio de formation professionnelle par sexe et par tranche d'âge selon le milieu de résidence.....	42
Tableau II-21 : Ratio de formation professionnelle et technique qualifiante par sexe et par tranche d'âge selon le milieu de résidence.....	43
Tableau II-22 : Ratio de formation professionnelle et technique qualifiante par région selon le sexe.....	43
Tableau II-22 : Proportion des personnes alphabétisées en situation d'handicap par milieu de résidence et par région selon le sexe.....	44
Tableau II-23 : Proportion des personnes en situation d'handicap alphabétisées par milieu de résidence et par région selon le sexe	45
Tableau II-24 : Proportion des personnes scolarisées en situation d'handicap par milieu de résidence et par région selon le niveau d'études et le sexe.	46
Tableau II-25 : Proportion des personnes en situation d'handicap scolarisées par milieu de résidence et par région selon le sexe.....	46
Tableau II-26 : Répartition (%) des enfants hors école âgés de 6 - 16 ans (scolarisation obligatoire) par sexe et par tranche d'âge selon le milieu de résidence	47
Tableau II-27 : Répartition (%) des enfants hors école âgés de 6 - 16 ans (scolarisation obligatoire) par milieu de résidence et par région selon le sexe.....	48
Tableau II-28 : Possession d'acte d'Etat Civil et scolarisation au préscolaire selon différentes caractéristiques sociodémographiques et contextuelles	49
Tableau II-29 : Possession d'acte d'Etat Civil et scolarisation au primaire selon différentes caractéristiques sociodémographiques et contextuelles.....	51

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II-1 : Évolution intercensitaire des taux d'alphabétisation des personnes résidentes âgées de 6 ans et plus dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe.....	15
Graphique II-2 : Évolution des taux bruts et nets de scolarisation au primaire selon les recensements et enquêtes (RGPH 2002 ; EDS 2005 ; ESPS 2011 ; RGPHAE 2013 et RGPH-5) depuis 2002 au Sénégal.....	16
Graphique II-3 : Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe.....	17
Graphique II-4 : Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et arabe par région.....	20
Graphique II-5 : Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe (RGPH 1988 ; ESPS II 2010-2011 ; RGPHAE 2013 et RGPH-5 2023).....	23
Graphique II-6 : Taux d'alphabétisation de la population de 15 ans et plus en langues nationales	23
Graphique II-7 : Évolution des taux bruts et nets de scolarisation au primaire selon les recensements et enquêtes depuis 2002 au Sénégal.....	26
Graphique II-8 : Taux brut/net de scolarisation au préscolaire selon la région.....	28
Graphique II-9 : Taux brut/net de scolarisation au primaire selon la région.....	29
Graphique II-10 : Taux brut/net de scolarisation au moyen selon la région.....	29
Graphique II-11 : Taux brut/net de scolarisation au secondaire selon la région.....	30
Graphique II-13 : Proportion d'individus âgés de 3 ans et plus n'ayant jamais fréquenté l'école par région.....	36
Graphique II-14 : Proportion des individus âgés de 3 ans et plus n'ayant jamais fréquenté l'école par tranche d'âge et par sexe	36
Graphique II-15 : Proportion des instruits par niveau d'instruction atteint selon le sexe.....	37
Graphique II-16 : Proportion des instruits par sexe selon le niveau d'instruction.....	38
Graphique II-17 : Proportion des individus âgés d'au moins 6 ans n'ayant suivi aucune formation professionnelle par région.....	39
Graphique II-18 : Répartition (%) des individus âgés d'au moins 6 ans ayant suivi une formation professionnelle selon la région.....	40
Graphique II-19 : Répartition (%) des individus âgés d'au moins 6 ans n'ayant suivi aucune formation selon le groupe d'âge	40
Graphique II-20 : Répartition (%) des individus âgés de 6 ans ayant suivi une formation professionnelle par région selon le type de formation.....	41

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

En 2023, la proportion de la population âgée de 10 ans ou plus, alphabétisée au moins dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe, est évaluée à 62,2%, avec 66,2% pour les hommes contre 58,3% pour les femmes. Le niveau d'alphabétisation est marqué par des disparités régionales. En effet, les régions de Kaolack (69,2%) Ziguinchor (69,2 %) et Dakar (68,1 %), affichent les meilleurs taux d'alphabétisation. Par ailleurs, il est noté que seules les régions de Kaffrine (51,2%), Diourbel (44,4%), Kaolack (40,9%), Louga (35,7%), Matam (34,1%) et Sédhiou (31,2%), , , ont un taux d'alphabétisation en langues nationales et Arabe supérieur à 30,0%.

Parmi les individus âgés de 6 ans ou plus, 58,8 % sont alphabétisés avec 62,2% en milieu urbain et 54,5 en milieu rural.

S'agissant du niveau de scolarisation, il ressort des résultats du 5e Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) que le Sénégal compte 4 441 533 d'apprenants dans le système éducatif formel, répartis ainsi qu'il suit, 266 649 (6,0%) sont scolarisés au préscolaire, 1 944 812 (44,0%) au primaire, 755 323 (17,0%) au moyen, 377 942 (8,5%) au secondaire et 223 197 (5,0%) au supérieur.

Au niveau national, le taux brut de scolarisation (TBS) est de 18,2 % pour le préscolaire, 81,0% pour le primaire, 50,6 % pour le moyen, 30,3% pour le cycle secondaire et 10,2% pour le supérieur. Les filles sont plus scolarisées que les garçons quel que soit le cycle et le milieu de résidence. Le taux brut de scolarisation est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, quel que soit le cycle d'études. Le taux net de scolarisation suit les mêmes ordres de grandeur que le TBS selon le sexe et le milieu de résidence. L'analyse de l'intensité de la scolarisation selon la région montre que la région de Ziguinchor enregistre les taux de scolarisation les plus élevés, quel que soit le cycle sauf pour le supérieur où elle arrive après la région de Dakar.

Par ailleurs, la proportion de la population sénégalaise en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans), n'ayant jamais fréquenté l'école est évaluée à 20,9%. Ce niveau de non scolarisation est plus important en milieu rural (28,7%) qu'en milieu urbain (12,9%).

Un peu plus de la moitié (53,0%) de la population résidente âgée de 3 ans et plus n'a aucun niveau d'instruction. Plus d'un (1) sénégalais sur cinq (5), (22,7%) a un niveau d'instruction primaire et 4,2% ont atteint le supérieur.

Les résultats du RGPH-5 indiquent aussi que 91,0% des résidents âgés d'au moins 6 ans n'ont suivi aucune formation professionnelle. En revanche, 6,4% ont suivi une formation formelle, contre 2,6% pour la formation informelle. Par ailleurs, la proportion de la population formée est constituée de 58,6% d'hommes et 41,4% de femmes. Quel que soit le type de formation professionnelle, les hommes prédominent les femmes, avec respectivement 54,9% contre 45,1% pour la formation formelle et 67,8% contre 32,2% pour la formation informelle.

L'analyse du ratio de formation professionnelle montre également qu'il se situe à 11,0% au niveau national. Les niveaux les plus élevés sont observés chez les hommes, avec un ratio de 13,2% contre 8,8% pour les femmes. En plus, il est largement plus élevé en milieu urbain, chez les hommes et chez les 35-59 ans où sa valeur s'établit respectivement à 15,2%, 18,0% et 16,7%. Les régions de Dakar, Ziguinchor et Thiès se distinguent par les ratios les plus élevés.

S'agissant du ratio de formation professionnelle et technique il ressort de l'analyse des résultats un niveau de pénétration relativement faible, quelle que soit la caractéristique considérée.

Il ressort de l'examen du handicap en milieu éducatif que le nombre moyen de personnes alphabétisées parmi celles qui vivent avec un handicap est de 67,1%. Le niveau d'alphabétisation des personnes en situation de handicap est plus élevé en milieu urbain (70,0%), notamment chez les femmes qui résident dans les régions de Dakar (75,3%), Kaolack (70,7%) et Saint-Louis (70,1%). Par ailleurs, le nombre moyen de personnes scolarisées au sein des personnes vivant avec un handicap suit le même ordre de grandeur.

En outre, la prévalence du handicap parmi les personnes alphabétisées est de 4,0% dans l'ensemble. Elle est légèrement plus accentuée chez les femmes (4,2%), notamment celles qui résident en milieu urbain (4,3%) et dans les régions de Ziguinchor (5,3%) et Saint-Louis (5,3%). Parmi les personnes scolarisées la prévalence du handicap se situe à 3,5%.

En fin l'analyse du statut scolaire des enfants en âge de scolarisation obligatoire (6-16 ans) met en évidence que la proportion d'enfants hors école est de 40,7% à l'échelle nationale. Le phénomène est plus important en milieu rural (48,5%) et chez les enfants âgés de 12-16 ans (45,2%).

PRINCIPAUX INDICATEURS

Intitulé de l'indicateur	Niveau de l'indicateur		
	Urbain	Rural	National
Alphabétisation, Scolarisation, Niveau d'instruction, Formation professionnelle			
Alphabétisation			
Taux d'alphabétisation des 6 ans ou plus (%)			
Ensemble	62,2	54,5	58,8
Homme	66,0	57,7	62,2
Femme	58,7	51,4	55,5
Taux d'alphabétisation des 10 ans ou plus (%)			
Ensemble	65,6	57,6	62,2
Homme	69,9	61,4	66,2
Femme	61,6	53,8	58,3
Taux d'alphabétisation des 15 - 24 ans (%)			
Ensemble	75,6	65,6	71,2
Homme	76,5	67,2	72,3
Femme	74,8	64,1	70,2
Taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus en langues nationales (%)			
Ensemble	23,7	32,8	28,2
Homme	23,3	32,8	28,1
Femme	24,0	32,7	28,2
Scolarisation			
Statut scolaire des enfants de 6 - 16 ans (%)			
N'a jamais fréquenté	12,9	28,7	20,9
A fréquenté	19,7	19,8	19,8
Fréquente actuellement	67,3	51,5	59,3
Taux brut de scolarisation au primaire des 6-11 ans (%)			
Ensemble	92,0	71,4	81,0
Garçons	91,9	70,4	80,3
Filles	92,1	72,3	81,7
Taux net de scolarisation au primaire des 6 - 11 ans (%)			
Ensemble	69,9	52,7	60,7
Garçons	69,3	51,8	59,8
Filles	70,5	53,7	61,6
Niveau d'instruction			
Sans niveau	44	63,9	53
Pré-scolaire	3,2	3,3	3,2
Primaire	24,3	20,7	22,7
Moyen	13,4	7,8	10,9
Secondaire	8,4	3	6
Supérieur	6,6	1,3	4,2
Formation professionnelle			
Aucune	87,3	95,7	91,0
formelle	9,3	2,7	6,4
Informelle	3,4	1,6	2,6

INTRODUCTION

L'importance de l'éducation pour le développement socio-économique des pays n'est plus à démontrer. La question de l'éducation a fait l'objet d'une attention particulière d'abord au niveau académique où elle est examinée sous divers angles : sociologique, économique, socioculturel, etc.

Le bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en 2015 a conduit la communauté internationale à se fixer de nouveaux Objectifs de Développement durable (ODD) à l'horizon 2030. Ainsi, l'ODD 4 vise à « *assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie* » et la cible 4.6 vise particulièrement à « *...veiller à ce que tous les jeunes et au moins un pourcentage d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter* ».

Par ailleurs, l'éducation reste un moyen essentiel de lutte contre les inégalités sociales telle que déclinée dans le cadre de la référence de la politique économique et sociale du Sénégal (PSE) à travers son deuxième axe stratégique : « *Capital humain...* »

Au Sénégal, de nombreuses avancées sont en train d'être réalisées aux plans politique, social, culturel, économique et environnemental, à travers d'importants plans, programmes et projets initiés par l'Etat et ses partenaires au développement, notamment le Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Équité et de la Transparence pour le secteur de l'Éducation et de la Formation (PAQUET-EF) visant à améliorer la qualité et l'accessibilité de l'éducation et de la formation dans un système éducatif performant.

Toutefois, l'évaluation et le suivi des progrès accomplis dans le cadre de la mise en œuvre des programmes et projets sus mentionnés, demandent des indicateurs fiables sur l'éducation.

Le présent rapport qui s'attache à la détermination des caractéristiques éducatives de la population sénégalaise s'inscrit dans cette perspective.

L'objectif principal de ce rapport d'analyse est de présenter la situation actuelle de l'éducation au Sénégal et d'en fournir les principaux indicateurs.

De manière spécifique il s'agit:

- d'évaluer le niveau de l'alphabétisation et les disparités y afférant ;
- d'évaluer le niveau de la scolarisation, sa structure, ses disparités et ses variations selon quelques caractéristiques de l'élève/étudiant et de son environnement;
- d'évaluer le niveau de l'instruction et de la formation professionnelle, sa structure et les disparités y afférant ;
- examiner les tendances des niveaux et disparités des variables clefs de la scolarisation, de l'instruction et de l'alphabétisation depuis 2002 (RGPH) et si possible depuis 1988 (RGPH) ;
- d'analyser le handicap en milieu scolaire ;
- d'examiner la situation des enfants hors école

Ainsi, ce chapitre est constitué de cinq (5) parties. La première examine le niveau d'alphabétisation et la répartition des personnes sachant lire et écrire dans une langue quelconque. La deuxième partie aborde la scolarisation qui concerne les apprenants en cours de formation. Elle analyse aussi l'accessibilité et l'intensité dans les différents cycles de l'éducation que sont le préscolaire, l'élémentaire, le moyen, le secondaire et le supérieur. La troisième partie analyse le volet formation professionnelle au sein de la population résidente âgée de six (6) ans ou plus. La quatrième partie traite du handicap en milieu éducatif et la dernière partie porte sur l'analyse de la situation des enfants en dehors du système éducatif formel

II.1. DEFINITION DES CONCEPTS ET INDICATEURS

✓ **Aptitude à lire et à écrire dans une langue**

Cette variable représente le degré d'alphabétisme chez un individu et, d'après la définition de l'UNESCO, « une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne en le comprenant » (UNESCO, 1958). L'indicateur qui mesure le niveau d'alphabétisation pour une population donnée, généralement celle des 15 ans et plus, est le taux d'alphabétisation représentant le rapport entre l'effectif de la population sachant lire et écrire dans une langue quelconque et l'effectif total de la population concernée.

✓ **enfant déscolarisé :**

il s'agit d'un enfant qui a fréquenté une école formelle et qui en est sorti avant la fin de la scolarité de base obligatoire de dix ans.

✓ **enfant non-scolarisé ou jamais scolarisé :**

il s'agit d'un enfant qui n'a jamais été scolarisé dans une école formelle. les enfants suivant uniquement des études coraniques ou arabes (dans un daara ou autre espace) sont aussi dans cette catégorie s'ils ne sont pas parallèlement inscrits dans une école formelle.

✓ **Fréquentation scolaire**

La fréquentation scolaire permet de connaître la population qui suit actuellement un enseignement. Elle indique, d'après Statistique Canada, si oui ou non une personne a fréquenté, à plein temps ou à temps partiel, un établissement ou un programme d'enseignement reconnu pendant l'ensemble ou une partie d'une période de référence donnée.

Cette définition est confortée par celle des Nations Unies qui conçoit la fréquentation scolaire comme « le fait de fréquenter régulièrement un établissement d'enseignement accrédité ou de suivre un programme d'étude homologué, à caractère public ou privé, en vue d'un apprentissage organisé à un niveau d'enseignement quelconque » (Nations Unies, 2008).

✓ **Niveau d'instruction**

Il fait référence au nombre d'années d'études accomplies ou au degré atteint. D'après la définition de l'UNESCO, « le niveau d'instruction d'une personne est celui qui correspond à la dernière année d'étude accomplie et/ou au plus haut degré atteint ou suivi à son terme par cette personne dans le système d'enseignement ordinaire, d'éducation spéciale ou d'éducation d'adultes de son État ou d'un autre État » (UNESCO, 1979).

✓ **La formation professionnelle**

C'est un processus d'apprentissage qui permet à un individu d'acquérir le savoir et le savoir-faire (compétences et expérience) nécessaires à l'exercice d'un métier ou d'une activité professionnelle. Elle peut être formelle comme non formelle.

✓ **Indicateurs calculés**

Les indicateurs calculés dans cette partie concernent l'aptitude à lire et à écrire dans une langue donnée et le niveau d'instruction. L'aptitude à lire et à écrire est mesurée par le taux d'alphabétisation tandis que le niveau d'instruction est mesuré par les taux brut et le taux net de scolarisation

- Taux d'alphabétisation

L'alphabétisation est *l'aptitude à lire ou à écrire. Elle permet de distinguer les analphabètes (personnes ne sachant ni lire ni écrire) des alphabètes (personnes sachant au moins lire).* Pour une population donnée, le taux d'alphabétisation en une langue désigne le pourcentage des individus de la population qui savent lire et écrire dans la langue.

- Taux brut de scolarisation (TBS)

Le TBS à un niveau ou cycle spécifique d'éducation donné, désigne l'effectif total des inscriptions dans ce cycle, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable (ayant l'âge du cycle) au même niveau pour une année scolaire donnée. La population scolarisable à chaque cycle est définie par le système scolaire du pays. Au Sénégal, les âges requis pour chaque cycle sont définis comme suit :

- 3-5 ans pour le niveau préscolaire ;
- 6-11 ans pour le niveau élémentaire
- 12-15 ans pour le niveau moyen
- 16-18 ans pour le secondaire
- 19-25 ans pour le supérieur

- Taux net de scolarisation (TNS)

Le TNS mesure l'effectif des inscrits du groupe ayant l'âge officiel de fréquenter un niveau d'éducation exprimé en pourcentage de la population correspondante.

II.2. EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES

L'évaluation de la qualité des données consiste en une appréciation des variables d'analyse par rapport aux questions posées lors du dénombrement et en fonction des taux de non-réponse) y afférents. Les taux de non réponse des variables retenues pour l'étude permettent de déceler les erreurs éventuelles qui peuvent entacher la fiabilité des résultats issus des analyses. En effet, un taux de non réponse supérieur à 10%, affecte sensiblement la précision des indicateurs, Ainsi, pour qu'une variable soit retenue, il faut que son taux de non-réponse soit relativement faible (c'est-à-dire inférieur à 10%).

La proportion de non-réponse permet de mesurer la couverture statistique des variables considérées et d'apprécier le degré de compréhension des questions, aussi bien par les agents recenseurs que la population à propos des variables (*fréquentation scolaire, type d'enseignement, type d'établissement, niveau d'instruction, diplôme obtenu, nombre d'années d'études, alphabétisation, formation professionnelle*). Pour ce faire, un tri-à-plat de toutes ces variables d'analyse est réalisé et si la compréhension de ces acteurs susmentionnés est bonne, une faible proportion de non déclarés sur ces variables est enregistrée.

Le **Tableau II-1** rend compte des taux de non-réponse pour chacune des variables d'analyse utilisées dans ce rapport. Il ressort de l'évaluation de leur complétude qu'elles sont bien couvertes lors de la collecte des données. En effet, toutes les cibles et catégories concernées ont répondu aux questions posées. Néanmoins, il existe des cas manquants pour la variable «diplôme obtenu », mais son taux de valeurs manquantes (5,0%) est largement inférieur au seuil de 10%. Par conséquent, toutes les variables ciblées sont de très bonne qualité et peuvent être utilisées sans réserve pour la réalisation de ce rapport d'analyse.

Tableau II-1 : Examen de la qualité des données

N° d'ordre	Libellé de la variable	Nom de variable	(a) Cas valides	(b) Cas manquants	(c) Taux de valeurs manquantes (%)
1	Fréquentation scolaire	B29	16432959	0	0
2	Type d'enseignement	B30	10 055 159	0	0
3	Type d'établissement	B31	7 861 594	0	0
4	Niveau d'instruction	B32	7 861 594	0	0
5	Diplôme obtenu	B33	7 467 371	394 222	5,0
6	Nombre d'années d'études	B33A	2 193 565	0	0
7	Alphabétisation	B34	14 969 101	0	0
8	Formation professionnelle	B35	14 969 101	0	0

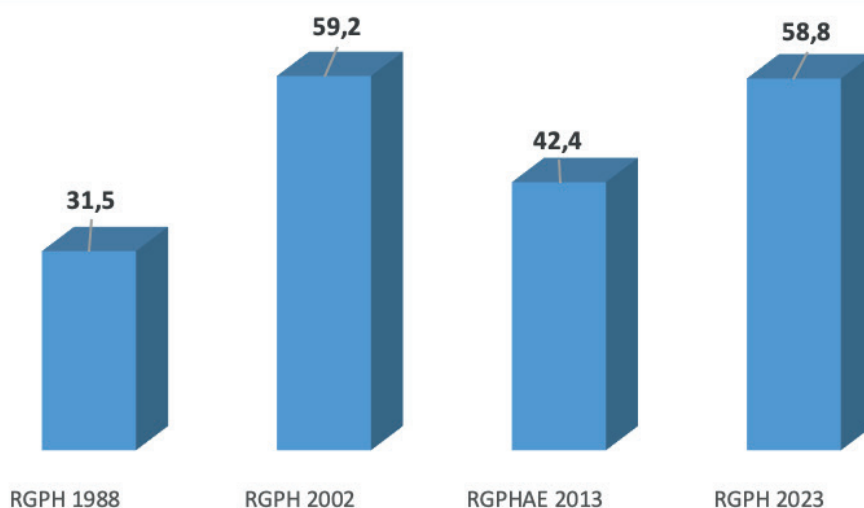
ANSD. RGPH-5, 2023

 NB : Le taux de systèmes manquants est calculé par : $c = [b/(a+b)] * 100$

II.3. GENERALITES

En 2023, le taux d'alphabétisation des personnes résidentes âgées de 6 ans et plus est estimé à 58,8% contre 42,4% en 2013, soit une augmentation de 16,4 points de pourcentage par rapport au RGPHAE de 2013. Cet écart entre les niveaux d'alphabétisation de 2013 et 2023 s'explique en partie par le nombre de langues nationales codifiées qui étaient au nombre de six (06) en 2013 alors qu'en 2023, le nombre de langues codifiées est passé à vingt-deux (22).

Graphique II-1 : Évolution intercensitaire des taux d'alphabétisation des personnes résidentes âgées de 6 ans et plus dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe



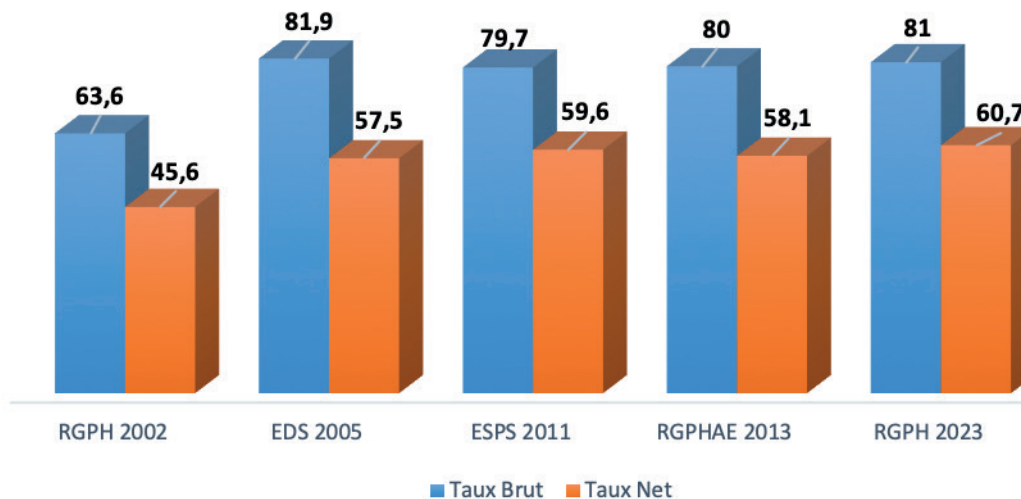
ANSD. RGPH-5, 2023

Le **Graphique II-1** témoigne encore de la scolarisation tardive et/ou précoce des enfants au vu des écarts observés entre les taux bruts et taux nets de scolarisation au primaire. Avec le contraste d'un taux brut beaucoup plus élevé (81,0%) que le taux net de scolarisation (60,7%),

le RGPH-5 2023 met en évidence l'existence d'une proportion importante d'enfants en dehors de la tranche d'âge requise (6-11 ans) pour l'enseignement primaire.

Il apparaît également à travers le graphique une faible variation de ces indicateurs entre l'EDS 2005, l'ESPS 2011 et le RGPH 2013. En effet, avec des taux moyens se situant autour de 56,3% et de 77,2% respectivement, les taux nets et bruts de scolarisation au primaire n'ont varié que dans l'ordre de deux (2) à trois (3) points de pourcentage entre ces opérations, excepté le RGPH de 2002 qui se distingue par une variation plus remarquable.

Graphique II-2 : Évolution des taux bruts et nets de scolarisation au primaire selon les recensements et enquêtes (RGPH 2002 ; EDS 2005 ; ESPS 2011 ; RGPHE 2013 et RGPH-5) depuis 2002 au Sénégal



ANSD. RGPH-5, 2023

Les données administratives présentées dans le **Tableau II-2** portent sur les effectifs par classe des élèves inscrits dans les cycles préscolaire et primaire par sexe selon les deux sources de données que sont l'annuaire statistique du Ministère de l'Éducation nationale et le RGPH-5. L'effectif des inscrits à toutes les classes, à l'exception de la « Petite section » (96 376 contre 97 591) et de la « Grande section » (96 034 contre 96 773), est plus important au niveau des statistiques scolaires qu'au niveau des données du Recensement.

Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que le Recensement ne prend en compte que les personnes qui fréquentent l'école au moment de l'opération de collecte. Par conséquent, les abandons et les personnes décédées, pris en compte pour l'accès dans les statistiques scolaires de routine, ne le sont pas dans les effectifs scolaires recensés.

Toutefois, les statistiques scolaires (2 624 715) et les données du Recensement (2 211 460) se rapprochent sensiblement avec un écart relatif de 15,7 %.

Tableau II-2 : Répartition des effectifs d'élèves qui fréquentent actuellement par niveau d'études selon le sexe, d'après le recensement de 2023 et les statistiques scolaires de 2022/2023

Niveau d'études	Annuaire statistique 2022-2023			Recensement de 2023		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Petite section	45 784	50 592	96 376	47 520	50 072	97 591
Moyenne section	43 443	48 643	92 086	35 342	36 942	72 284
Grande section	45 143	50 891	96 034	47 829	48 945	96 773
Cours d'initiation (CI)	212 226	238 245	450 471	208 892	219 108	428 000
Cours préparatoire (CP)	209 176	233 354	442 530	181 431	193 532	374 964

Niveau d'études	Annuaire statistique 2022-2023			Recensement de 2023		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
Cours élémentaire 1ère année (CE1)	193 654	221 848	415 502	159 524	171 608	331 132
Cours élémentaire 2ème année (CE2)	176 246	203 338	379 584	142 597	154 430	297 027
Cours moyen 1ère année (CM1)	163 044	194 578	357 622	129 437	144 212	273 649
Cours moyen 2ère année (CM2)	129 694	164 816	294 510	110 987	129 052	240 039
Total	1 218 410	1406 305	2 624 715	1 063 560	1 147 900	2 211 460

ANSD. RGPH-5, 2023/ DPPE/MEN. Recensement scolaire 2022-2023

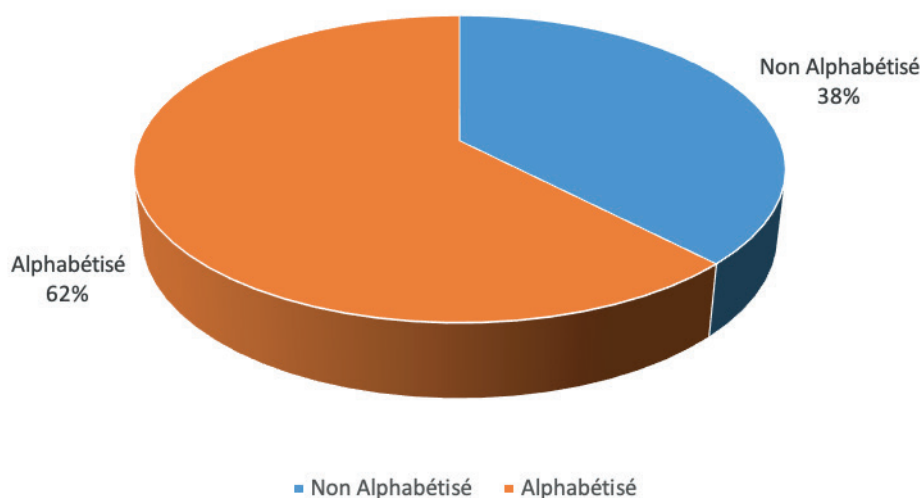
II.4. STATUT DE L'ALPHABETISATION DE LA POPULATION

Cette section s'intéresse à l'alphabétisation des personnes âgées de 10 ans et plus selon certaines caractéristiques descriptives telles que le groupe d'âge, le sexe, le milieu de résidence et la région.

II.4.1. Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans ou plus

Au niveau national, le taux d'alphabétisation dans une langue des résidents âgés d'au moins dix (10) ans est de 62,2%. Autrement dit, 37,8% des résidents âgés de 10 ans et plus ne savent ni lire ou écrire dans une langue quelconque.

Graphique II-3 : Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe



ANSD. RGPH-5, 2023

L'analyse du taux d'alphabétisation au niveau agrégé ne permet pas de déceler les variations spatiales et intergénérationnelles. En effet, ce taux d'alphabétisation cache des disparités selon l'âge, le sexe et le milieu de résidence.

- ✓ **Niveau d'alphabétisation de la population par sexe et par groupes d'âges quinquennaux selon le milieu de résidence**

L'analyse du **Tableau-II 3** indique un taux d'alphabétisation globale de 62,2% au sein de la population âgée de 10 ans et plus, avec 66,2% chez les hommes et 58,3% chez les femmes. Toutefois, les taux d'alphabétisation par tranches d'âge restent plus élevés chez les hommes dans tous les groupes d'âge. La tranche 15-19 ans constitue le groupe avec le taux d'alphabétisation le plus élevé, et ceci, quel que soit le sexe. Ce taux, qui s'élève à 72,8% dans cette tranche d'âge pour le niveau national, est plus élevé chez les hommes (73,1%) que chez les

femmes (72,5%). De plus, quel que soit le groupe d'âge, plus de la moitié des hommes sont alphabétisés dans une langue quelconque, tandis que plus de la moitié des femmes ne le sont pas au-delà de 44 ans.

Tableau II-3 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus et taux d'alphabétisation dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe, par groupe d'âge selon le sexe

Groupe d'âge	Population âgée de 10 ans et plus			Population alphabétisée			Taux d'alphabétisation (%)		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
10-14	1 150 132	1 114 519	2 264 651	701 056	677 708	1 378 764	61,0	60,8	60,9
15-19	1 027 889	1 035 009	2 062 898	751 781	750 395	1 502 176	73,1	72,5	72,8
20-24	818 966	889 061	1 708 027	580 304	595 421	1 175 725	70,9	67,0	68,8
25-29	644 229	705 802	1 350 030	446 975	439 543	886 518	69,4	62,3	65,7
30-34	581 281	620 868	1 202 149	385 272	345 551	730 824	66,3	55,7	60,8
35-39	504 496	531 200	1 035 696	323 693	272 856	596 549	64,2	51,4	57,6
40-44	419 841	400 547	820 389	265 602	197 464	463 066	63,3	49,3	56,4
45-49	317 452	317 149	634 600	202 815	153 767	356 582	63,9	48,5	56,2
50-54	270 699	288 260	558 959	171 222	132 438	303 660	63,3	45,9	54,3
55-59	188 648	205 377	394 024	119 189	92 452	211 641	63,2	45,0	53,7
60-64	187 577	201 128	388 705	116 193	86 471	202 664	61,9	43,0	52,1
65-69	129 139	129 036	258 175	82 122	55 077	137 199	63,6	42,7	53,1
70-74	100 061	107 365	207 426	61 584	42 640	104 224	61,5	39,7	50,2
75-79	47 305	51 125	98 430	27 870	18 938	46 807	58,9	37,0	47,6
80-84	31 360	38 226	69 587	17 543	13 530	31 073	55,9	35,4	44,7
85-89	13 320	15 551	28 870	7 352	5 302	12 654	55,2	34,1	43,8
90-94	6 662	9 112	15 774	3 567	3 120	6 688	53,6	34,2	42,4
95+	3 955	5 771	9 726	2 182	2 038	4 221	55,2	35,3	43,4
Total	6 443 012	6 665 106	13 108 118	4 266 323	3 884 711	8 151 034	66,2	58,3	62,2

ANSD. RGPH-5, 2023

Les résultats du **Tableau II-4**, montrent que le niveau d'alphabétisation est plus accentué en milieu urbain (**65,6%**) qu'en milieu rural (**57,6%**). Quel que soit le milieu de résidence, le taux d'alphabétisation est plus élevé chez les hommes. En milieu urbain le niveau d'alphabétisation est de **69,9%** chez les hommes contre **61,6%** chez les femmes. Pour le milieu rural, il est de **61,4%** chez les hommes contre **53,8%** chez les femmes.

Cette situation susmentionnée, observée au sein de la population cible concernée, prévaut également dans presque toutes les tranches d'âges. En effet, plus de la moitié des hommes sont alphabétisés, et ce, quel que soit leur groupe d'âge. En revanche, dans le milieu urbain plus d'une femme sur deux n'est pas alphabétisée à partir de 50 ans, alors qu'en milieu rural, plus de la moitié des femmes âgées d'au moins 34 ans sont analphabètes.

Tableau II-4 : Niveau d'alphabétisation (en %) de la population âgée de 10 ans et plus, dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe, par groupe d'âges selon le milieu de résidence et le sexe

Groupe d'âges quinquennaux	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10-14	63,3	63,4	63,3	58,8	58,3	58,5	61,0	60,8	60,9
15-19	77,4	77,0	77,2	68,4	66,9	67,7	73,1	72,5	72,8
20-24	74,9	71,8	73,2	65,5	60,3	62,8	70,9	67,0	68,8
25-29	73,1	67,0	69,9	63,9	55,4	59,5	69,4	62,3	65,7
30-34	69,4	59,7	64,4	61,3	49,4	55,2	66,3	55,7	60,8
35-39	67,0	54,5	60,7	59,4	46,5	52,7	64,2	51,4	57,6

Groupe d'âges quinquennaux	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
40-44	66,3	52,2	59,4	58,3	44,6	51,6	63,3	49,3	56,4
45-49	67,5	51,4	59,5	58,3	44,1	51,1	63,9	48,5	56,2
50-54	67,3	48,8	57,9	57,2	42,0	49,2	63,3	45,9	54,3
55-59	68,0	47,7	57,4	56,0	40,9	48,2	63,2	45,0	53,7
60-64	66,8	45,2	55,7	55,2	39,9	47,3	61,9	43,0	52,1
65-69	69,5	45,3	57,1	55,1	38,6	47,1	63,6	42,7	53,1
70-74	67,4	41,3	53,9	53,9	37,6	45,5	61,5	39,7	50,2
75-79	64,6	37,6	50,2	52,0	36,2	44,1	58,9	37,0	47,6
80-84	61,0	34,6	46,2	50,8	36,3	43,0	55,9	35,4	44,7
85-89	59,1	33,6	44,7	51,0	34,8	42,8	55,2	34,1	43,8
90-94	57,1	32,2	42,1	50,4	36,5	42,7	53,6	34,2	42,4
95+	58,8	34,1	43,5	52,2	36,6	43,3	55,2	35,3	43,4
Total	69,9	61,6	65,6	61,4	53,8	57,6	66,2	58,3	62,2

ANSD. RGPH-5, 2023

L'analyse régionale de l'alphabétisation révèle que les régions de Kaolack (69,2 %), Ziguinchor (69,2 %) et Dakar (68,1 %), affichent le taux d'alphabétisation les plus élevés. De plus, cette performance est observée aussi bien chez les hommes que chez les femmes dans ces régions. Par ailleurs, dans ces dernières, ainsi que dans celles de Kaffrine (65,6%), Fatick (63,7%) et Thiès (63,0%), les taux d'alphabétisation enregistrés dépassent la moyenne nationale (62,9%).

En revanche, les taux d'alphabétisation les plus faibles sont observés dans les régions de Kédougou (50,4%), Tambacounda (51,1%) et Matam (51,0%). Par ailleurs, c'est uniquement dans ces trois régions et dans celle de Louga où des taux d'alphabétisation inférieurs à 50,0% sont enregistrés chez les femmes, tandis que chez les hommes, toutes les régions enregistrent un taux d'alphabétisation dépassant ce seuil.

Le taux d'alphabétisation est plus élevé en milieu urbain (65,6%) par rapport au milieu rural (57,6%). Cet avantage du milieu urbain sur le milieu rural en matière d'alphabétisation peut également se percevoir tant chez les hommes (69,9% en milieu urbain contre 61,6% en milieu rural) que chez les femmes (61,4% en milieu urbain contre 53,8% en milieu rural).

Tableau II-5 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus et taux d'alphabétisation dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe par milieu de résidence et par région selon le sexe

Contexte de résidence	Population âgée de 10 ans et plus			Population alphabétisée			Taux d'alphabétisation (%)		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Milieu de résidence									
Urbain	3 638 236	3 819 478	7 457 714	2542821	2352914	4895735	69,9	61,6	65,6
Rural	2 804 776	2 845 629	5 650 405	1723502	1531797	3255299	61,4	53,8	57,6
Région									
Dakar	1 565 889	1 592 970	3 158 858	1124313	1026901	2151215	71,8	64,5	68,1
Ziguinchor	235 932	227 195	463 127	173675	146595	320270	73,6	64,5	69,2
Diourbel	677 525	772 291	1 449 816	451784	420323	872107	66,7	54,4	60,2
Saint-louis	426 512	442 043	868 556	272736	250783	523519	63,9	56,7	60,3
Tambacounda	337 579	338 453	676 032	181116	157456	338572	53,7	46,5	50,1
Kaolack	446 567	471 968	918 535	325445	310529	635975	72,9	65,8	69,2
Thiès	907 157	915 675	1 822 833	603470	544742	1148213	66,5	59,5	63,0
Louga	385 626	419 348	804 974	227869	208744	436613	59,1	49,8	54,2

Contexte de résidence	Population âgée de 10 ans et plus			Population alphabétisée			Taux d'alphabétisation (%)		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Fatick	308 879	325 277	634 156	202828	200965	403792	65,7	61,8	63,7
Kolda	317 617	314 752	632 369	186955	159816	346772	58,9	50,8	54,8
Matam	272 661	288 557	561 218	148332	137857	286189	54,4	47,8	51,0
Kaffrine	269 026	277 912	546 937	187366	171655	359022	69,6	61,8	65,6
Kedougou	91 750	78 209	169 959	48225	37373	85597	52,6	47,8	50,4
Sédhiou	200 292	200 456	400 748	132208	110971	243179	66,0	55,4	60,7
Total	6 443 012	6 665 106	13 108 118	4266323	3884711	8151034	66,2	58,3	62,2

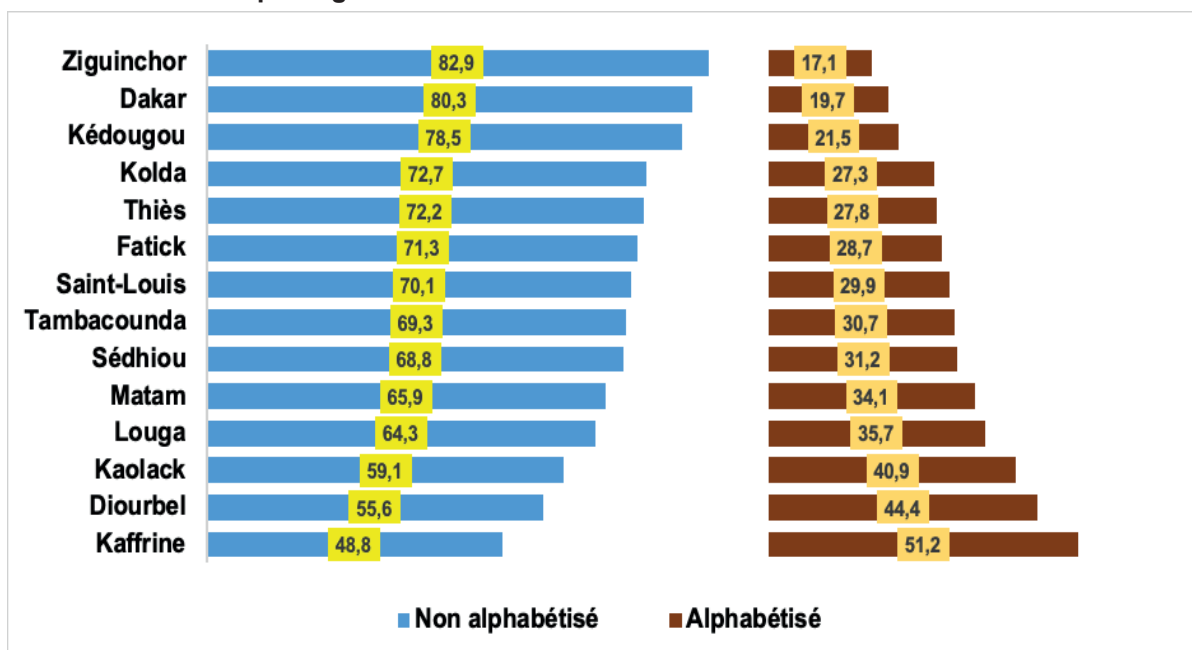
ANSD. RGPH-5, 2023

II.4.2. Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans ou + en langues nationales et arabe

Cette section traite de l'alphabétisation dans les 22 langues nationales codifiées en plus de l'Arabe. Il s'agit du Wolof, Pulaar, Sereer, Joola, Mandinka, Sooninke, Hasaniya, Balant, Mankan, Noon, Manjaak, Menik, Oniyan, Saafi_saafi, Gununn, Laalaa, Kanjad, Jalunga, Ndut, Bayot, Paloor, Womey et l'Arabe.

Au sein de la population âgée d'au moins 10 ans, le taux d'alphabétisation en langues nationales et Arabe se situe à 30,3% au niveau national. La région de Ziguinchor se retrouve avec le taux d'alphabétisation le plus faible avec 17,1% suivi de Dakar 19,7%. Seules les régions de Tambacounda (30,7%), Sédhiou (31,2%), Matam (34,1%), Louga (35,7%), Kaolack (40,9%), Diourbel (44,4%), et Kaffrine (51,2%) ont un taux d'alphabétisation en langues nationales et arabe supérieur à la moyenne nationale (30,3%). Ces régions constituent les principaux foyers religieux du pays où l'apprentissage de l'arabe est largement répandu.

Graphique II-4 : Niveau d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et arabe par région



ANSD. RGPH-5, 2023

Au Sénégal, le taux d'alphabétisation en langues nationale et arabe des 10 ans et plus évalué à 30,3%, est plus élevé chez les hommes (33,3 %) que chez les femmes (27,3 %) en langues nationales y compris l'Arabe. Il est également beaucoup plus important chez les hommes, quel que soit le milieu de résidence.

En outre, le **Tableau II6** affiche des taux d'alphabétisation de 25,1% en milieu urbain contre 37,1% en zone rurale. Ainsi, il est nettement plus élevé en milieu rural et chez les hommes (40,4% pour les hommes et 34,0% pour les femmes) comparé au milieu urbain, qui enregistre des niveaux d'alphabétisation de 27,9% pour les hommes contre 22,4% pour les femmes.

Tableau II-6 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus en langues nationales et en arabe par sexe et par milieu de résidence

Milieu de résidence	Sexe	Effectif		Pourcentage	
		Non alphabétisé en langues nationales et arabe	Alphabétisé en langues nationales et arabe	Non alphabétisé en langues nationales et arabe	Alphabétisé en langues nationales et arabe
Urbain	Masculin	2 622 057	1 016 179	72,1	27,9
	Féminin	2 965 081	854 397	77,6	22,4
	Ensemble	5 587 137	1 870 576	74,9	25,1
Rural	Masculin	1 672 578	1 132 198	59,6	40,4
	Féminin	1 878 703	966 925	66,0	34,0
	Ensemble	3 551 282	2 099 123	62,9	37,1
National	Masculin	4 294 635	2 148 377	66,7	33,3
	Féminin	4 843 784	1 821 323	72,7	27,3
	Ensemble	9 138 419	3 969 700	69,7	30,3

ANSD. RGPH-5, 2023

Les résultats du **Tableau II-7** mettent en évidence la prééminence de la langue française qui reste la langue d'alphabétisation dominante au Sénégal avec un taux de pénétration de 37,5%. Il est suivi des langues Wolof (14,9%), Arabe (11,9%), Pulaar (6,1%) et Sereer (2,0%). Le taux d'alphabétisation est plus faible en langue soninké (0,3%). Cette situation observée au niveau national prévaut également en milieu urbain et dans la zone rurale. Toutefois, l'alphabétisation en Français est plus élevée en milieu urbain (46,3%) qu'en milieu rural (25,9%).

Par ailleurs, les taux d'alphabétisation en Wolof (15%) et en Arabe (14%) enregistrés en milieu rural sont légèrement plus élevés que ceux observés en milieu urbain avec respectivement 14,9% et 10,3%.

Les disparités sont beaucoup plus prononcées entre les régions, notamment à Ziguinchor où le diola (8,7%), est la deuxième langue d'alphabétisation après le français (58,1%). Le Wolof est la première langue d'alphabétisation dans les régions de Diourbel (28,7%) et Kaffrine (29%) et Kaolack (23,8%). Il est suivi du Français (20,1%) et de l'Arabe (19,6%) à Diourbel, tandis qu'à Kaffrine l'Arabe (25,2%) et le Français (19,5%) sont respectivement deuxième et troisième langue d'alphabétisation dominante. Le Pulaar reste dominant à Matam avec un taux de 25,2%. Avec 9,3%, le taux d'alphabétisation en Sereer le plus élevé est observé à Fatick. Par ailleurs, les taux d'alphabétisation les plus faibles en Français et en wolof sont respectivement observés à Kaffrine (19,5%) et à Matam (1,8%).

Tableau II-7 : Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus, par milieu de résidence et par région selon la langue en 2023

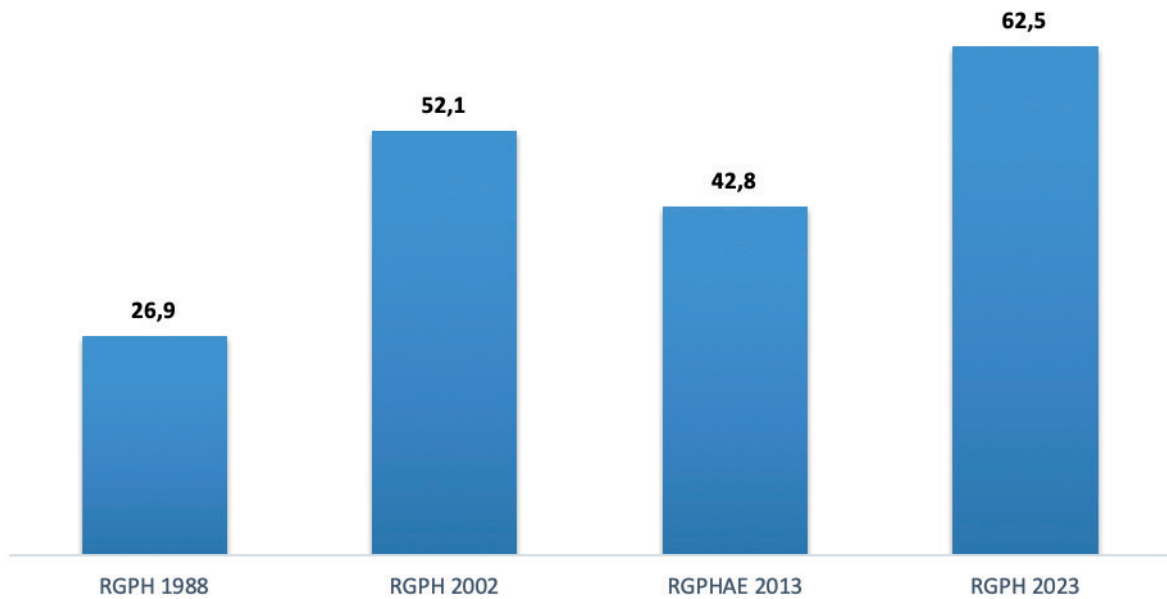
Contexte de résidence	Français	Wolof	Pulaar	Sereer	Mandingue	Diola	Soninké	Arabe	Autres langues
Milieu de résidence									
Urbain	46,3	14,9	3,3	0,9	0,4	0,4	0,2	10,3	0,6
Rural	25,9	15,0	9,9	3,5	1,5	0,8	0,4	14,0	1,4
Région									
Dakar	54,8	12,9	2,4	0,9	0,2	0,5	0,2	7,1	0,4
Ziguinchor	58,1	6,8	1,4	0,3	1,9	8,7	0,0	4,4	1,0
Diourbel	20,1	28,7	1,3	3,0	0,1	0,1	0,1	19,6	0,6
Saint-Louis	35,9	9,5	12,6	0,2	0,1	0,1	0,1	11,8	0,7
Tambacounda	22,7	5,0	16,9	1,0	3,3	0,2	1,6	7,9	1,5
Kaolack	36,6	23,8	4,4	3,7	0,4	0,3	0,3	19,1	0,9
Thies	41,5	17,8	1,9	3,6	0,1	0,2	0,1	10,5	0,7
Louga	23,2	18,4	8,1	0,9	0,1	0,1	0,1	14,6	1,6
Fatick	41,8	13,0	1,9	9,3	0,5	0,3	0,3	11,6	0,8
Kolda	31,5	3,4	16,3	0,3	1,0	0,2	0,5	9,9	1,6
Matam	20,8	1,8	25,2	0,2	0,2	0,2	0,8	9,4	1,2
Kaffrine	19,5	29,0	6,1	1,4	0,5	0,3	0,3	25,2	0,9
Kedougou	32,1	2,5	11,3	0,1	6,5	0,1	0,2	3,4	1,4
Sedhiou	34,0	3,9	7,2	0,3	9,8	1,1	0,1	13,1	4,0
Total	37,5	14,9	6,1	2,0	0,8	0,6	0,3	11,9	0,9

ANSD. RGPH-5, 2023

II.4.3. Niveau d'alphabétisation des individus âgés de 15 ans et plus

Pour les personnes résidentes âgées d'au moins 15 ans, le taux d'alphabétisation dans une langue quelconque est évalué à 62,5% en 2023 contre 42,8% en 2013, soit un gain de 19,7 points de pourcentage par rapport au RGPHAE de 2013. Toutefois, il est à noter qu'en 2013 l'alphabétisation a été mesurée à travers 6 langues codifiées alors qu'en 2023 avec le passage à 22 langues codifiées au Sénégal, la mesure à porter sur ces dernières.

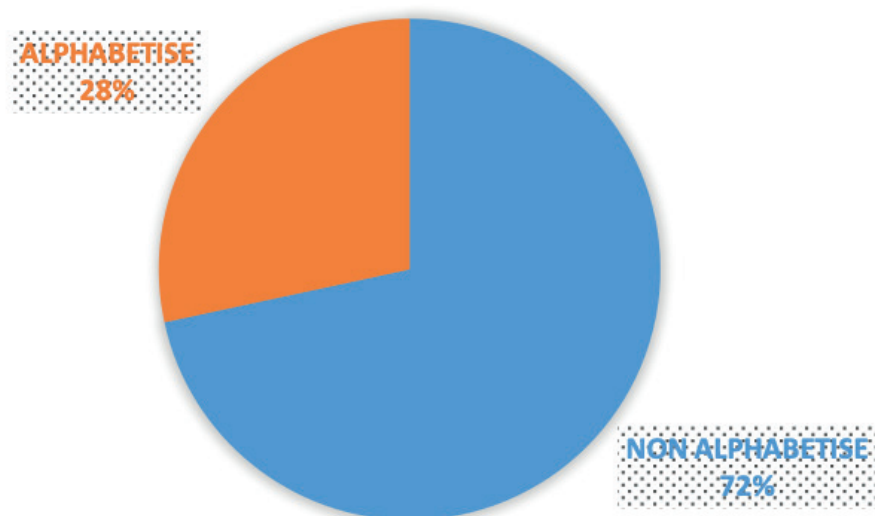
Graphique II-5 : Taux d’alphabétisation de la population de 15 ans et plus dans une langue quelconque y compris le français et l’arabe (RGPH 1988 ; ESPS II 2010-2011 ; RGPHAE 2013 et RGPH-5 2023)



ANSD. RGPH-5, 2023

ANSD. RGPH-5, 2023 Le graphique ci-dessous présente le niveau d’alphabétisation en langues nationales chez les individus âgés d’au moins 15 ans. Cet indicateur est calculé pour aider à évaluer les programmes d’alphabétisation pour lesquels les cibles concernent la population non alphabétisée ni en arabe ni en français. Il apparaît ainsi que chez les individus âgés d’au moins 15 ans et n’ayant aucun niveau d’instruction le taux d’alphabétisation est de 28%.

Graphique II6 : Taux d’alphabétisation de la population de 15 ans et plus en langues nationales



ANSD. RGPH-5, 2023

II.5. SCOLARISATION

Dans le RGPH-5 la situation scolaire des résidents âgés de 3 ans et plus. Est analysée. À cet effet, des informations sur le niveau d'études, le type d'enseignement et le type d'établissement sont recueillies pour tous les apprenants. Ainsi, cette section présente la répartition des apprenants selon leur niveau d'études, l'intensité de la scolarisation aux différents cycles du système éducatif, ainsi que le statut scolaire des enfants âgés de 6 à 16 ans, pour qui la scolarisation est obligatoire.

II.5.1. Effectifs des apprenants

Il ressort des résultats du RGPH-5 que le Sénégal compte 3 567 922 d'apprenants répartis ainsi qu'il suit : 266 649 (7,5%) au préscolaire, 1 944 812 (54,5%) au primaire, 755 323 (21,2%) au moyen, 377 942 (10,6%) au secondaire et 223 197 (6,3%) au supérieur. Le milieu urbain concentre 60,7% de l'effectif total des apprenants.

✓ Effectifs par niveau selon le sexe et le milieu de résidence

Au niveau national, le pourcentage des filles inscrites au préscolaire (51,0%) est légèrement plus élevé que celui des garçons (49,0%). Le milieu urbain abrite 66,9% des élèves de ce cycle avec un effectif de 178 444, soit plus du double (33,01%) des apprenants du milieu rural.

Au niveau du cycle primaire, les filles (52,0%) sont légèrement plus nombreuses que les garçons (48,0%). Cette même situation observée au niveau national est similaire dans chacun des deux milieux de résidence. En effet, le milieu urbain avec un effectif de 1 042 507 élèves, concentre 53,6% des apprenants du cycle.

Dans le cycle moyen, près de deux élèves sur trois (63,6%) résident en milieu urbain, contre 36,4% en milieu rural. De plus, au niveau national et indépendamment du milieu de résidence, les filles qui représentent plus de la moitié des apprenants sont plus nombreuses que les garçons dans ce cycle.

S'agissant du cycle secondaire, un peu plus de 7 apprenants sur 10 (73,5%) résident en milieu urbain, tandis que le milieu rural ne concentre que 26,5% des apprenants du secondaire. La répartition par sexe montre également que les filles, représentent en moyenne 53,1% des apprenants, au niveau secondaire, quel que soit le milieu de résidence.

Pour le supérieur, la tendance s'est inversée, notamment avec les hommes qui représentent plus de la moitié des étudiants au niveau national. Cette prédominance des hommes se traduit non seulement par une faible représentativité des femmes dans l'effectif des étudiants du milieu rural évaluée à 37,9%, mais aussi par une présence plus marquée des hommes avec 51,5% en milieu urbain. Par ailleurs, 84% des étudiants y résident, soit un effectif de 187 777.

Tableau II-8 : Répartition des élèves/étudiants par niveau d'études selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Effectif									
Sans niveau	347 959	122 877	470 836	278 548	124 227	402 775	626 507	247 104	873 611
Préscolaire	87 473	90 971	178 444	43 218	44 987	88 205	130 691	135 958	266 649
Primaire	501 012	541 494	1 042 507	431 857	470 448	902 305	932 869	1 011 942	1 944 812
Moyen	222 105	258 151	480 256	130 476	144 591	275 067	352 581	402 742	755 323

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Secondaire	126 710	151 229	277 938	48 627	51 376	100 004	175 337	202 605	377 942
Supérieur	96 775	91 002	187 777	21 993	13 427	35 420	118 768	104 429	223 197
Tous niveaux	1 382 034	1 255 723	2 637 757	954 719	849 056	1 803 775	2 336 753	2 104 780	4 441 533
Proportion									
Sans niveau	73,9	26,1	100,0	69,2	30,8	100,0	71,7	28,3	100,0
Préscolaire	49,0	51,0	100,0	49,0	51,0	100,0	49,0	51,0	100,0
Primaire	48,1	51,9	100,0	47,9	52,1	100,0	48,0	52,0	100,0
Moyen	46,2	53,8	100,0	47,4	52,6	100,0	46,7	53,3	100,0
Secondaire	45,6	54,4	100,0	48,6	51,4	100,0	46,4	53,6	100,0
Supérieur	51,5	48,5	100,0	62,1	37,9	100,0	53,2	46,8	100,0
Tous niveaux	52,4	47,6	100,0	52,9	47,1	100,0	52,6	47,4	100,0

ANSD. RGPH-5, 2023

La fréquentation scolaire est plus intense dans les écoles publiques françaises. En effet, quel que soit le sexe, 85,8% des élèves/étudiants y sont inscrits. Le privé laïc concentre 9,4% des élèves/étudiants, suivi du privé confessionnel/islamique qui regroupe 3,0% et du privé confessionnel qui enrôle 1,0% des apprenants. Les écoles communautaires, avec seulement 0,3% d'élèves/étudiants, se distinguent par une fréquentation scolaire marginale.

L'analyse par niveau d'études fait ressortir également une prédominance de l'école publique dans la fréquentation scolaire. En effet, hormis le niveau préscolaire pour lequel les écoles privées regroupent 31,1% des effectifs, l'école publique concentre plus de 86% des apprenants dans les autres cycles.

Au primaire, les écoles privées regroupent 13,5% des élèves. Pour le cycle moyen, la proportion d'élèves qui fréquentent une école privée est plus faible (10,3%).

Tableau II-9 : Répartition (%) des élèves/étudiants par sexe et par niveau d'études selon le type d'établissement fréquenté

Caractéristiques descriptives	Public	Privé laïc	Privé confessionnel/ chrétien	Privé confessionnel/ islamique	Autre Privé confessionnel	Communautaire	Total
Sexe							
Hommes	85,8	9,3	1,0	3,0	0,5	0,3	100,0
Femmes	85,8	9,4	1,0	2,9	0,5	0,4	100,0
Niveau d'instruction							
Préscolaire (3-5 ans)	68,4	21,6	2,0	6,3	1,2	0,6	100,0
Primaire (6-11 ans)	86,0	8,3	1,0	3,7	0,5	0,5	100,0
Moyen (12-15 ans)	89,6	7,5	0,9	1,5	0,4	0,1	100,0
Secondaire (16-18 ans)	88,4	9,1	0,9	1,0	0,5	0,1	100,0
Supérieur (19-24 ans)	87,4	10,8	0,6	0,4	0,8	0,1	100,0
Total	85,8	9,4	1,0	3,0	0,5	0,3	100,0

ANSD. RGPH-5, 2023

II.5.2. Intensité de la scolarisation

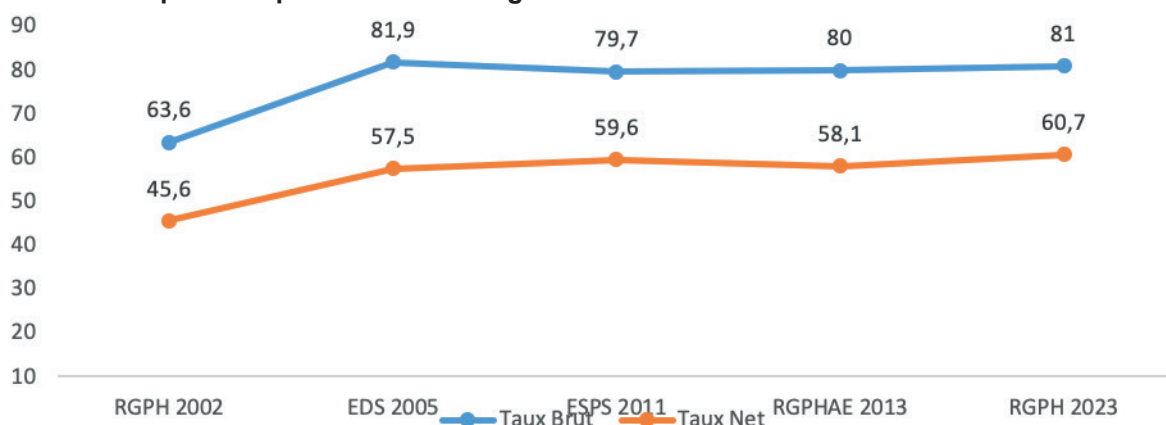
L'intensité de la scolarisation se mesure à travers deux indicateurs que sont le taux brut de scolarisation (TBS) et le taux net de scolarisation (TNS). Le premier évalue l'accès des individus scolarisables par cycle quel que soit l'âge, tandis que le deuxième mesure l'accès au cycle selon l'âge requis.

L'écart entre le TBS et le TNS traduit une scolarisation tardive et/ou un taux de redoublement important pour un cycle donné. En d'autres termes, ces indicateurs mesurent la différence entre l'étendue de l'âge des apprenants par rapport à l'étendue de l'âge requis pour le cycle ou le niveau indiqué.

Dans le cadre du RGPH-5, les tranches d'âge fixées pour les différents cycles d'enseignement sont : 3 – 5 ans pour le préscolaire, 6 – 11 ans pour le primaire, 12 – 15 ans pour le moyen, 16 – 18 ans pour le secondaire et 19 – 24 ans pour le supérieur.

Le graphique ci-dessous donne les variations des taux bruts et taux nets de scolarisation au primaire du RGPH de 2002 au RGPH de 2023, en passant par l'EDS de 2005 et l'ESPS de 2011. Il en ressort une faible variation du taux brut entre 2011 et 2023, période durant laquelle le niveau passe de 79,7% à 80,0% en 2013 puis à 81,0% en 2023. Quant au taux net de scolarisation, il est noté une baisse de cet indicateur en 2013 allant de 59,6% en 2011 à 58,1% en 2013, puis une augmentation de 2,6 points de pourcentage entre 2013 à 2023.

Graphique II-7 : Évolution des taux bruts et nets de scolarisation au primaire selon les recensements et enquêtes depuis 2002 au Sénégal



ANSD. RGPH-5, 2023

Au niveau du préscolaire le TBS est de 18,2% au niveau national. Ce taux est plus élevé en milieu urbain avec 25,8% contre 11,4% pour le milieu rural. En plus, quel que soit le milieu de résidence, l'intensité de la scolarisation au préscolaire est plus élevée chez les filles (19,1%) que chez les garçons (17,3%). En effet, dans le milieu urbain 27,1% des filles scolarisables au préscolaire ont accès à ce cycle, contre 24,7% pour les garçons. Dans le milieu rural, cet écart est moins soutenu avec un TBS de 12,0% pour les filles contre 10,7% pour les garçons. Par ailleurs, pour le préscolaire, le taux net de scolarisation est de 15,1% au niveau national. Il est nettement plus élevé en milieu urbain (22,4%) qu'en milieu rural (8,5%).

Pour le cycle primaire, le taux brut de scolarisation est égal à 81,0%, avec une intensité en faveur des filles de 81,7% contre 80,3% pour les garçons. Une disparité est notée aussi entre le milieu urbain (92,0%) et le milieu rural (71,4%).

Au niveau national, 60,7 % de la tranche d'âge 6 -11 ans représentant l'âge requis sont inscrits au cycle primaire. En milieu rural, le taux net de scolarisation est évalué à 52,7% de ce groupe d'âge d'enfants qui sont effectivement inscrits au cycle primaire, tandis qu'en milieu urbain, ce taux est de 69,9%. Le TNS reste en faveur des filles quel que soit le milieu de

résidence. En milieu urbain, il se situe à 70,5 % pour les filles contre 69,3% pour les garçons, alors qu'en zone rurale le TNS est de 53,7% pour les filles contre 51,8% pour les garçons.

Ces différents indicateurs baissent d'un cycle à un autre à partir du niveau primaire. Ainsi, le TBS passe de 81,0 % pour le cycle primaire à 50,6% pour le cycle moyen, puis à 30,3% pour le cycle secondaire et enfin à 10,2% pour le supérieur et le TNS de 60,7% à 6,0% respectivement pour ces quatre (4) cycles. Pour ces derniers, les mêmes tendances sont observées quels que soient le milieu de résidence et le sexe, sauf pour le supérieur dans lequel la situation globalement est plus favorable pour les hommes.

Tableau II-10 : Taux brut et taux net (en %) de scolarisation par niveau d'études, selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
TBS									
Préscolaire (3-5 ans)	24,7	27,1	25,8	10,7	12,0	11,4	17,3	19,1	18,2
Primaire (6-11 ans)	91,9	92,1	92,0	70,4	72,3	71,4	80,3	81,7	81,0
Moyen (12-15 ans)	57,2	64,5	60,9	37,4	43,5	40,4	47,1	54,3	50,6
Secondaire (16-18 ans)	38,4	43,8	41,2	16,6	18,5	17,5	28,1	32,5	30,3
Supérieur (19-24 ans)	15,6	13,8	14,7	5,2	3,0	4,1	11,2	9,3	10,2
TNS									
Préscolaire (3-5 ans)	21,3	23,5	22,4	8,1	9,0	8,5	14,3	15,9	15,1
Primaire (6-11 ans)	69,3	70,5	69,9	51,8	53,7	52,7	59,8	61,6	60,7
Moyen (12-15 ans)	36,3	41,8	39,1	22,1	26,5	24,2	29,0	34,3	31,6
Secondaire (16-18 ans)	18,1	21,4	19,8	6,6	7,6	7,1	12,6	15,2	14,0
Supérieur (19-24 ans)	8,7	9,0	8,9	2,3	1,7	2,0	6,0	6,0	6,0

ANSD. RGPH-5, 2023

L'indice de parité de la scolarisation met en lumière une scolarisation plus intense chez les filles pour les cycles préscolaire, primaire, moyen, secondaire, quel que soit le milieu de résidence. En effet, pour 10 garçons scolarisés sur 100 dans un cycle donné, 11 à 12 filles sur 100 le sont dans le même cycle, sauf au primaire où il est noté une parité presque parfaite. Cependant, pour le cycle supérieur, l'indice de parité est en faveur des hommes quel que soit le milieu de résidence. Ainsi, pour 10 hommes scolarisés sur 100 dans ce cycle, 6 à 9 femmes sur 100 fréquentent ce même cycle.

Tableau II-11 : Indice de parité de la scolarisation par milieu de résidence selon le niveau d'instruction

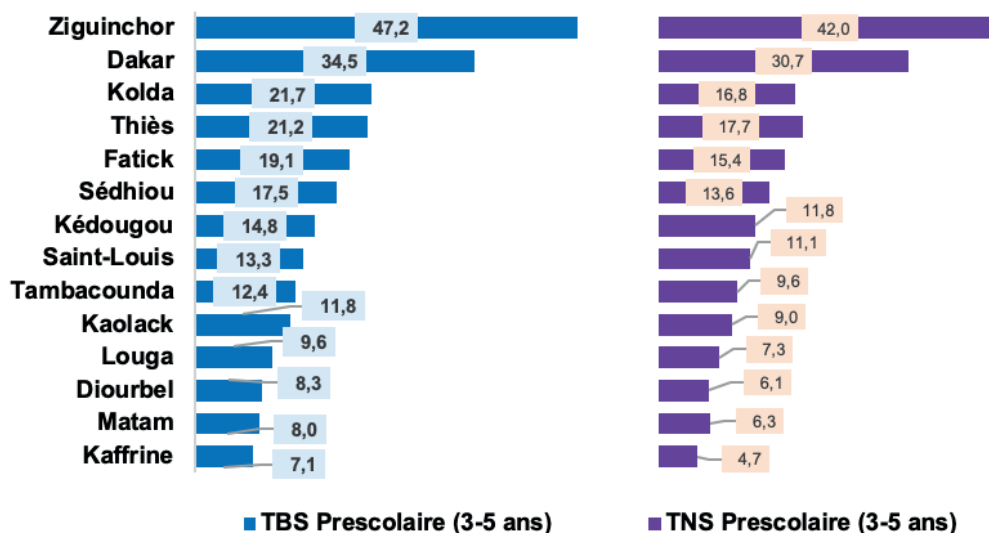
Milieu de résidence	TBS _F /TBS _G					TNS _F /TNS _G				
	Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur	Préscolaire	Primaire	Moyen	Secondaire	Supérieur
Urbain	1,10	1,00	1,13	1,14	0,88	1,10	1,02	1,15	1,18	1,04
Rural	1,12	1,03	1,16	1,11	0,58	1,12	1,04	1,20	1,16	0,74
National	1,11	1,02	1,15	1,15	0,83	1,11	1,03	1,18	1,21	1,00

ANSD. RGPH-5, 2023

L'analyse de l'intensité de la scolarisation montre à l'exception du primaire que, la région de Ziguinchor possède les plus forts taux de scolarisation à tous les cycles, sauf pour le supérieur dans lequel la région de Dakar affiche le taux le plus élevé.

Pour le préscolaire, Ziguinchor affiche un taux brut de scolarisation de 47,2% et un taux net de 42,0% suivi de la région de Dakar où ces deux indicateurs se situent respectivement à 34,5% et 30,7%. La région de Kaffrine se distingue par les taux brut et net les plus faibles, avec seulement 5 enfants sur 100 en âge d'accéder au préscolaire qui y accèdent effectivement, tandis qu'au total sur 100 enfants scolarisables, 7 sont scolarisés dans ce cycle.

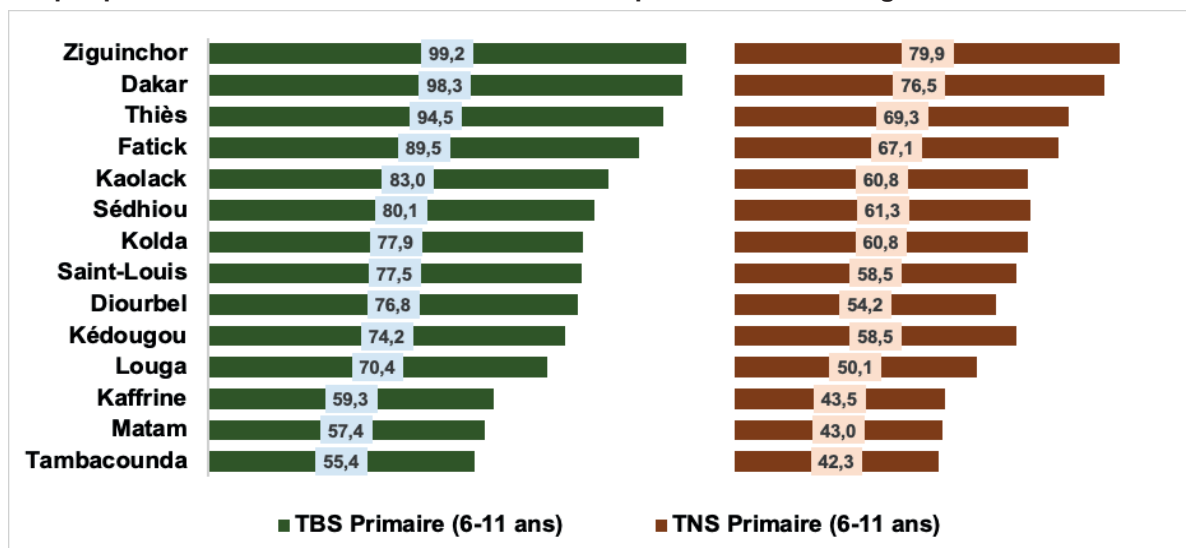
Graphique II-8 : Taux brut/net de scolarisation au préscolaire selon la région



ANSD. RGPH-5, 2023

Dans le cycle primaire, le TBS est de 99,2% dans la région de Ziguinchor devant les régions de Dakar (98,3%) et de Thiès (94,5%). En outre, la région de Ziguinchor possède un taux net de scolarisation de 79,9% au primaire représentant le niveau le plus élevé de l'indicateur comparativement aux autres régions. Par contre, la région de Tambacounda avec un TBS de 55,4% et un TNS de 42,3% affiche les taux de scolarisation au primaire les plus faibles.

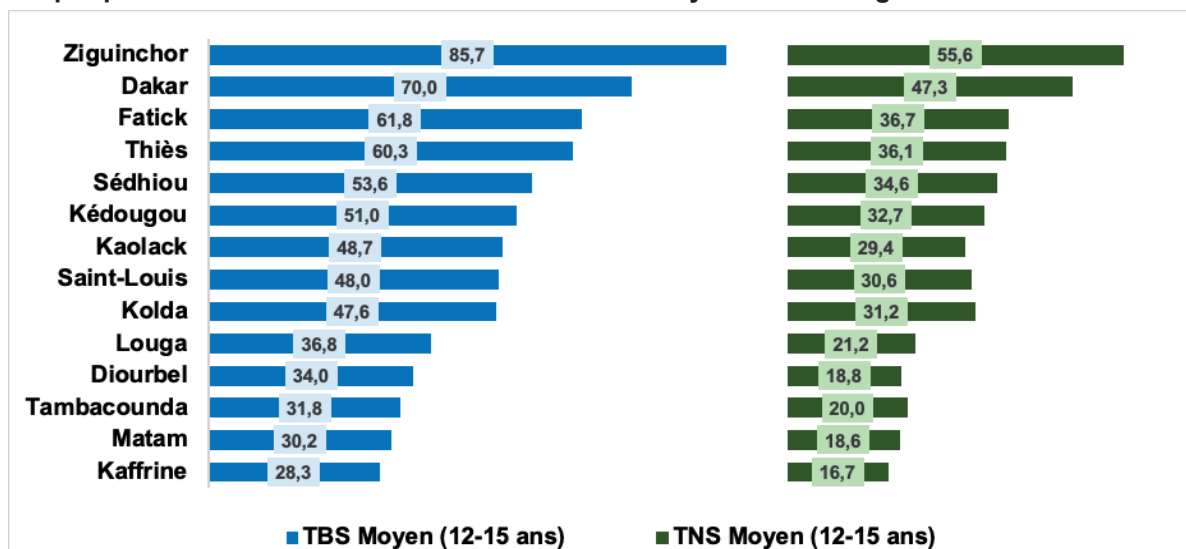
Graphique II-9 : Taux brut/net de scolarisation au primaire selon la région



ANSD. RGPH-5, 2023

Le taux brut de scolarisation (85,7%), ainsi que le taux net de scolarisation (55,6%) les plus élevés au cycle moyen sont enregistrés dans la région de Ziguinchor. Cependant, les niveaux les plus faibles de ces indicateurs sont observés dans les régions de Kaffrine (28,3%) et Matam (30,2%) pour le taux brut et respectivement 16,7% et 18,6% pour le taux net. Toutes les autres régions sauf Dakar, Fatick, Thiès, Sédhiou et Kédougou présentent un TBS inférieur à 50%. Pour ces régions ayant un TBS inférieur à 50%, les taux nets varient entre 16,7% (Kaffrine) et 31,2% (Kolda).

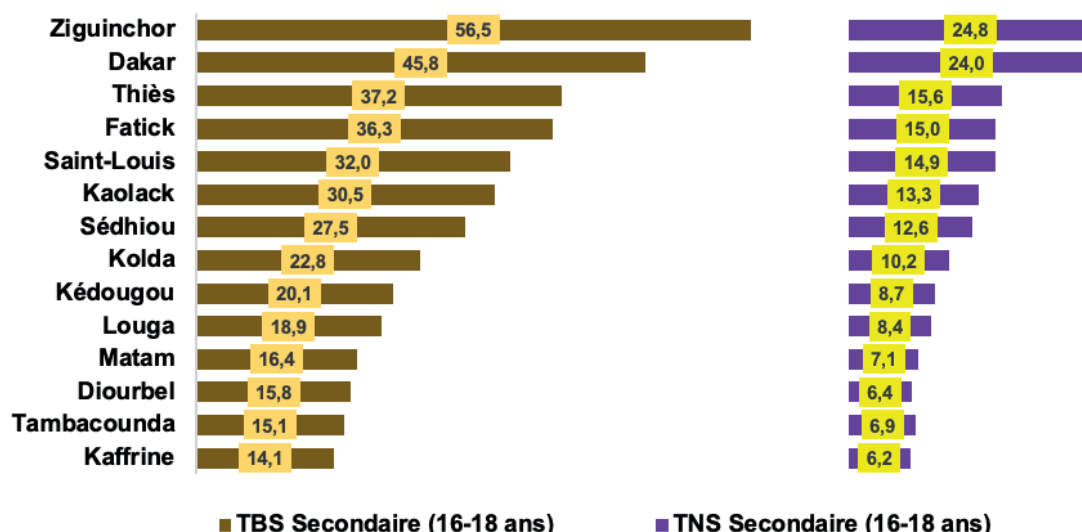
Graphique II-10 : Taux brut/net de scolarisation au moyen selon la région



ANSD. RGPH-5, 2023

Les écarts entre le TBS et le TNS selon les régions sont plus accentués dans le cycle secondaire, comme le montre le graphique ci-dessous. La région de Ziguinchor se place toujours en tête avec 56,5% pour le TBS et 24,8% pour le TNS. Elle est suivie de Dakar qui affiche un TBS de 45,8% et un TNS de 24,0%. Le plus faible taux net de scolarisation est observé dans les régions de Kaffrine (6,2%) et Diourbel (6,4%).

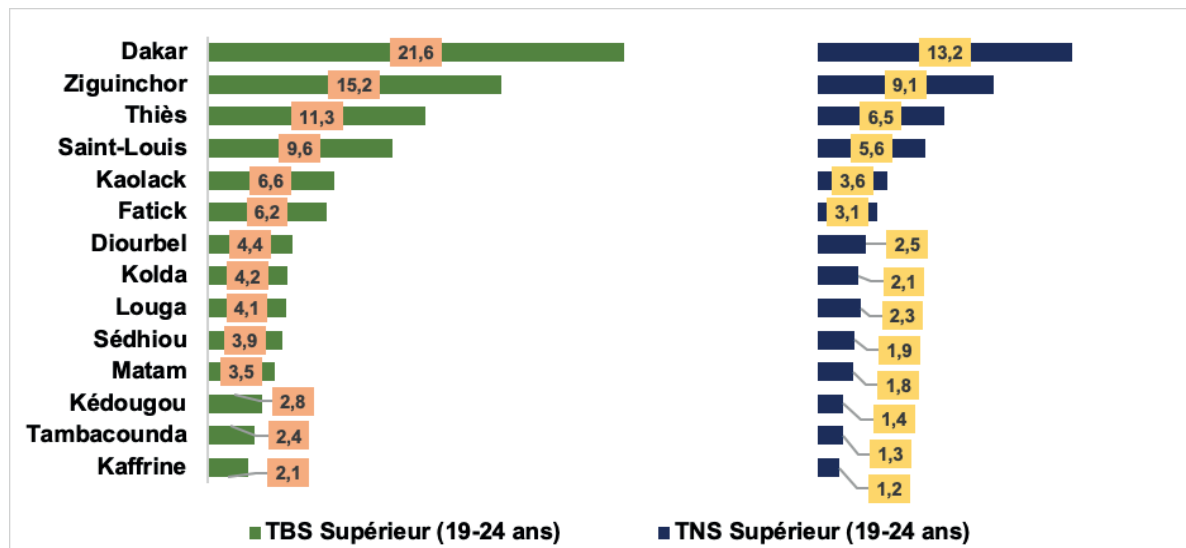
Graphique II-11 : Taux brut/net de scolarisation au secondaire selon la région



ANSD. RGPH-5, 2023

Les taux brut de scolarisation du supérieur sont plus élevés dans les régions qui abritent une université publique. Il s'agit notamment des régions de Dakar (21,6%), Ziguinchor (15,2%), Thiès (11,3%), Saint-Louis (9,6%), Kaolack (6,6%), Fatick (6,2%) et Diourbel (4,4%). Dans ces régions, l'analyse de l'écart entre le taux brut et le taux net de scolarisation met en exergue des différences très accentuées qui sont très proches de la valeur du taux net. En témoignent les écarts entre les taux brut et net des régions de Thiès (4,8%), Fatick (3,1%) Kaolack (2,9%) et Diourbel (1,9%).

Graphique II.12 : Taux brut/net de scolarisation au supérieur selon la région



ANSD. RGPH-5, 2023

II.5.3 Analyse de la scolarisation obligatoire (6-16 ans)

La Loi n° 2004-37 du 15 décembre 2004 rend la scolarité obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 ans à 16 ans. Cette scolarité obligatoire, selon la loi, est assurée gratuitement au sein des établissements publics d'enseignement.

Ainsi, au Sénégal, la majorité (59,3 %) des individus âgés entre 6 et 16 ans fréquentent actuellement l'école. Toutefois, sur 10 enfants âgés de 6 à 16 ans, 4 n'ont jamais fréquenté (20,9%) ou ne fréquentent plus (19,8%) Ces différentes proportions se situent presque au

même niveau aussi bien pour les garçons que pour les filles, quel que soit le milieu de résidence.

Par contre, la proportion d'enfants qui fréquentent actuellement est plus élevée en milieu urbain (67,3%) qu'en milieu rural (51,5%). Tandis que la déscolarisation (n'a jamais fréquenté) est beaucoup plus marquée en milieu rural, soit 28,7% contre 12,9% pour le milieu urbain.

Tableau II-12 : Répartition (%) de la population résidente âgée de 6-16 ans (scolarisation obligatoire) par statut scolaire selon le milieu de résidence et le sexe

Fréquentation scolaire	Urbain			Rural			National		
	Garçon	filles	Ensemble	Garçon	filles	Ensemble	Garçon	filles	Ensemble
Non, n'a jamais fréquenté	12,3	13,5	12,9	28,5	28,9	28,7	20,5	21,3	20,9
Oui, a fréquenté	20,4	19,0	19,7	20,6	18,9	19,8	20,5	19,0	19,8
Oui, fréquente actuellement	67,2	67,5	67,3	50,9	52,2	51,5	58,9	59,7	59,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1 370 952	1 230 652	2 601 603	1 413 840	1 257 955	2 671 795	2 784 792	2 488 606	5 273 398

ANSD. RGPH-5, 2023

II.5.3.1. Scolarisation obligatoire (6-16 ans) selon les groupes d'âges scolaires

La proportion d'enfants qui fréquentent actuellement baisse tant chez les filles que chez les garçons entre les tranches d'âge 6-11 ans et 12-16 ans, correspondant aux cycles d'enseignement primaire et moyen. En effet, au niveau national elle passe de 63,0% à 54,8%. Par ailleurs, les proportions passent de 62,5% à 54,4% chez les garçons et de 63,4% à 55,3% chez les filles. De plus, une certaine cohérence est notée, entre la baisse du pourcentage de fréquentation actuelle, en passant du cycle primaire (63,0%) au cycle moyen (54,8%) et la hausse de la proportion d'enfants ne fréquentant plus (15,6% à 24,9%). Cette situation met en évidence l'ampleur du niveau de déperdition scolaire qui toucherait plus le groupe d'âge scolaire 12-16 ans.

Tableau II13 : Répartition (en %) de la population résidente âgée de 6-16 ans (scolarisation obligatoire) par statut scolaire selon le sexe et la tranche d'âge

Fréquentation scolaire	Garçon		Fille		Ensemble	
	6-11 ans	12-16 ans	6-11 ans	12-16 ans	6-11 ans	12-16 ans
Non, n'a jamais fréquenté	21,1	19,8	21,8	20,7	21,5	20,2
Oui, a fréquenté	16,3	25,7	14,8	24,0	15,6	24,9
Oui, fréquente actuellement	62,5	54,4	63,4	55,3	63,0	54,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	1539069	1245723	1365789	1122817	2904858	2368540

ANSD. RGPH-5, 2023

II.5.3.2. Scolarisation obligatoire (6-16 ans) selon le milieu de résidence et la région

Le taux de fréquentation scolaire actuelle reste plus élevé en milieu urbain (67,3 %) qu'en milieu rural (51,5%). Chez les garçons, il est égal à 67,2% en milieu urbain contre 50,9 % en milieu rural, tandis que chez les filles, il situe à 67,5% pour le milieu urbain contre 52,2% pour la zone rurale.

La région de Ziguinchor affiche le taux de fréquentation scolaire actuelle le plus élevé (78,6%), avec 77,4% chez les garçons âgés de 6 à 16 ans et 79,9% chez les filles de la même tranche d'âge. Elle est suivie des régions de Dakar (72,5%), soit 72,0% chez les garçons contre, 72,9% pour les filles et de Thiès (67,0%), avec respectivement 65,8% chez les garçons contre 68,4% chez les filles. A l'opposé, les régions de Tambacounda (42,9%), Matam (40,4%), Kaffrine (30,5%) et Louga (30,4%), enregistrent les proportions d'enfants n'ayant jamais été scolarisés les plus élevées. Par ailleurs, ces régions affichent également des taux de fréquentation scolaires inférieurs à 50%.

Tableau II14 : Répartition (en %) de la population résidente âgée de 6-16 ans (scolarisation obligatoire) par milieu de résidence et par région selon sexe et le statut scolaire

Contexte de résidence	Garçon			Fille			Ensemble					
	Non, n'a jamais fréquenté	Oui, a fréquenté	Oui, fréquente actuellement	Total	Non, n'a jamais fréquenté	Oui, a fréquenté	Oui, fréquente actuellement	Total	Non, n'a jamais fréquenté	Oui, a fréquenté	Oui, fréquente actuellement	Total
Milieu de résidence												
Urbain	12,3	20,4	67,2	100,0	13,5	19,0	67,5	100,0	12,9	19,7	67,3	100,0
Rural	28,5	20,6	50,9	100,0	28,9	18,9	52,2	100,0	28,7	19,8	51,5	100,0
Région												
Dakar	8,2	19,8	72,0	100,0	9,0	18,1	72,9	100,0	8,6	19,0	72,5	100,0
Ziguinchor	6,2	16,4	77,4	100,0	5,7	14,4	79,9	100,0	5,9	15,5	78,6	100,0
Diourbel	21,9	21,9	56,2	100,0	26,4	21,7	51,9	100,0	24,0	21,8	54,2	100,0
Saint-louis	23,3	20,5	56,3	100,0	23,4	18,5	58,0	100,0	23,3	19,5	57,1	100,0
Tambacounda	42,7	17,3	40,0	100,0	43,2	15,5	41,3	100,0	42,9	16,5	40,6	100,0
Kaolack	16,7	23,7	59,6	100,0	17,0	22,2	60,8	100,0	16,9	23,0	60,1	100,0
Thiès	13,2	20,9	65,8	100,0	12,6	19,0	68,4	100,0	12,9	20,0	67,0	100,0
Louga	28,9	20,9	50,2	100,0	32,1	19,0	48,9	100,0	30,4	20,0	49,6	100,0
Fatick	15,6	20,9	63,5	100,0	13,2	18,4	68,4	100,0	14,5	19,7	65,9	100,0
Kolda	25,0	17,8	57,2	100,0	24,4	16,3	59,3	100,0	24,7	17,1	58,2	100,0
Matam	38,8	17,3	43,8	100,0	42,4	15,4	42,2	100,0	40,4	16,5	43,1	100,0
Kaffrine	30,1	25,8	44,1	100,0	30,9	24,9	44,1	100,0	30,5	25,4	44,1	100,0
Kedougou	27,4	16,6	56,0	100,0	27,8	15,7	56,4	100,0	27,6	16,2	56,2	100,0
Sédhiou	19,4	21,2	59,3	100,0	20,5	19,2	60,2	100,0	19,9	20,3	59,7	100,0
Total	20,5	20,5	58,9	100,0	21,3	19,0	59,7	100,0	20,9	19,8	59,3	100,0

ANSD, RGPH-5, 2023

II.6. NIVEAU D'INSTRUCTION

Le terme niveau d'instruction fait généralement référence au niveau d'éducation atteint par une personne. Dans le cadre du RGPH-5, il inclut les types d'enseignement français, arabe ou d'un autre type d'école d'enseignement formel.

II.6.1. Structure d'ensemble de la population selon le statut scolaire

II.6.1.1. Niveau d'instruction global selon le sexe et le milieu de résidence

La répartition par niveau d'instruction révèle une proportion plus élevée de personnes non instruites (53,0%) dans la population sénégalaise. Cette proportion est légèrement plus faible chez les femmes (52,5%) par rapport aux hommes (53,4%). Parmi les individus âgés d'au moins 3 ans, 3,2% ont un niveau préscolaire, 22,7% ont atteint l'élémentaire. Les personnes ayant le niveau moyen représentent 11% et ceux de niveau d'instruction secondaire 6%. Le niveau supérieur est atteint par moins de 5 résidents sur 100 (4,2%). Globalement, la plupart des individus ayant fréquenté ont atteint au moins le niveau élémentaire.

L'analyse selon le sexe révèle que indépendamment du milieu de résidence la proportion de femmes instruites est légèrement plus élevée que celle des hommes pour tous les niveaux, sauf pour le supérieur. En milieu urbain les proportions varient de 3,2% à 24,3%, du préscolaire au supérieur. Pour ces mêmes cycles, les niveaux de scolarisation sont presque identiques pour les deux sexes, sauf pour le cycle supérieurs où la proportion des hommes dépasse légèrement celle des femmes avec respectivement 7,5% contre 5,7% au niveau secondaire et 5% contre 3,6% au niveau supérieur.

Dans le milieu rural, la même situation est observée globalement aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Par ailleurs, il convient de noter que 63,9% des résidents du milieu rural sont sans niveau d'instruction contre 44,0% en milieu urbain. Il est aussi constaté que les proportions les plus élevées d'individus pour chaque niveau d'instruction, à partir de l'élémentaire, sont observées en milieu urbain (24,3% à 6,6% en milieu urbain contre 20,7% à 1,3% en milieu rural).

Tableau II-15. : Répartition (en %) de la population résidente âgée de 3 ans et plus par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

Niveau d'instruction	Urbain			Rural			National		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
Sans niveau	44,4	43,7	44,0	64,4	63,5	63,9	53,4	52,5	53,0
Préscolaire	3,1	3,3	3,2	3,2	3,4	3,3	3,2	3,3	3,2
Primaire	23,4	25,2	24,3	19,8	21,6	20,7	21,8	23,6	22,7
Moyen	13,0	13,9	13,4	7,5	8,0	7,8	10,6	11,2	10,9
Secondaire	8,5	8,3	8,4	3,3	2,7	3,0	6,1	5,8	6,0
Supérieur	7,5	5,7	6,6	1,7	0,8	1,3	4,9	3,5	4,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	4 684 116	4 612 852	9 296 968	3 841 589	3 730 820	7 572 409	8 525 705	8 343 672	16 869 377

ANSD. RGPH-5, 2023

II.6.1.2. Niveau d'instruction actuel selon le sexe et le milieu de résidence

En 2023, la population scolarisée du Sénégal constituée d'un effectif de 3 567 923 élèves/étudiants qui fréquentent actuellement, est composée de 47,9% d'hommes et 52,1% de femmes. En revanche, hormis le niveau supérieur où la proportion d'hommes instruits est de 53,2%, il faut noter que les femmes dépassent les hommes pour tous les autres niveaux d'instruction.

Cette situation observée au niveau national prévaut également dans chaque milieu de résidence.

Tableau II-16. : Répartition de la population scolarisée (fréquente actuellement) par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

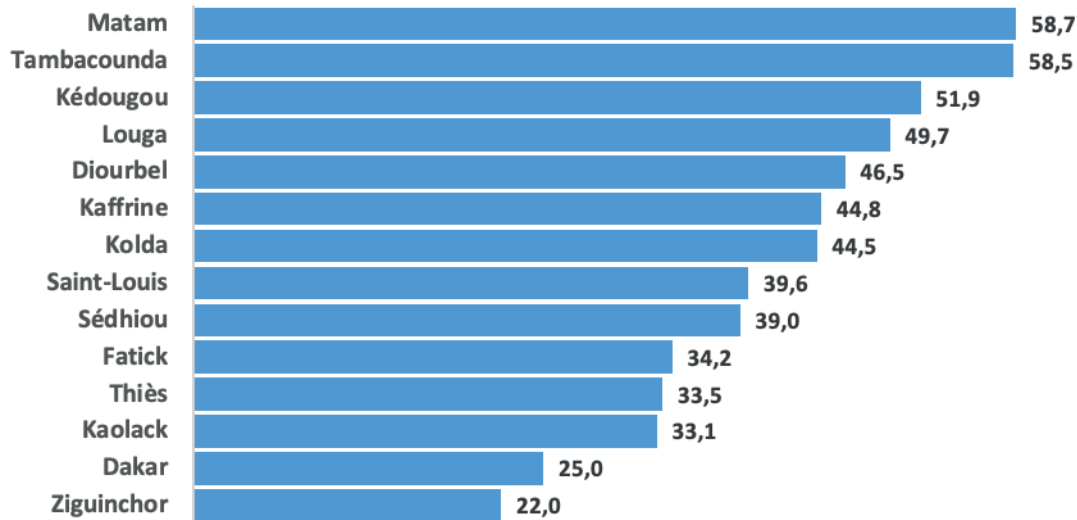
Niveau d'instruction	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
	Effectif								
Sans niveau	347 959	122 877	470 836	278 548	124 227	402 775	626 507	247 104	873 611
Préscolaire	87 473	90 971	178 444	43 218	44 987	88 205	130 691	135 958	266 649
Elementaire	501 012	541 494	1 042 507	431 857	470 448	902 305	932 869	1 011 942	1 944 812
Moyen	222 105	258 151	480 256	130 476	144 591	275 067	352 581	402 742	755 323
Secondaire	126 710	151 229	277 938	48 627	51 376	100 004	175 337	202 605	377 942
Supérieur	96 775	91 002	187 777	21 993	13 427	35 420	118 768	104 429	223 197
Total	1 382 034	1 255 723	2 637 757	954 719	849 056	1 803 775	2 336 753	2 104 780	4 441 533
	Pourcentage								
Sans niveau	73,9	26,1	100,0	69,2	30,8	100,0	71,7	28,3	100,0
Préscolaire	49,0	51,0	100,0	49,0	51,0	100,0	49,0	51,0	100,0
Elementaire	48,1	51,9	100,0	47,9	52,1	100,0	48,0	52,0	100,0
Moyen	46,2	53,8	100,0	47,4	52,6	100,0	46,7	53,3	100,0
Secondaire	45,6	54,4	100,0	48,6	51,4	100,0	46,4	53,6	100,0
Supérieur	51,5	48,5	100,0	62,1	37,9	100,0	53,2	46,8	100,0
Total	52,4	47,6	100,0	52,9	47,1	100,0	52,6	47,4	100,0

ANSD. RGPH-5, 2023

II.6.1.3. Répartition des individus de 3 ans et plus n'ayant jamais fréquenté

La proportion d'individus âgés de 3 ans et plus n'ayant jamais fréquenté l'école, évaluée à 38,1% au niveau national, est plus élevée dans les régions de Matam (58,7%), Tambacounda (58,5%) et Kédougou (51,9%). Dans ces régions, plus de la moitié des personnes âgées d'au moins 3 ans n'ont jamais été à l'école. En revanche, les régions de Ziguinchor (22,0%), Dakar (25,0%) et Kaolack (33,1%) sont celles où sont enregistrées les plus faibles proportions d'individus de 3 ans et plus déscolarisés.

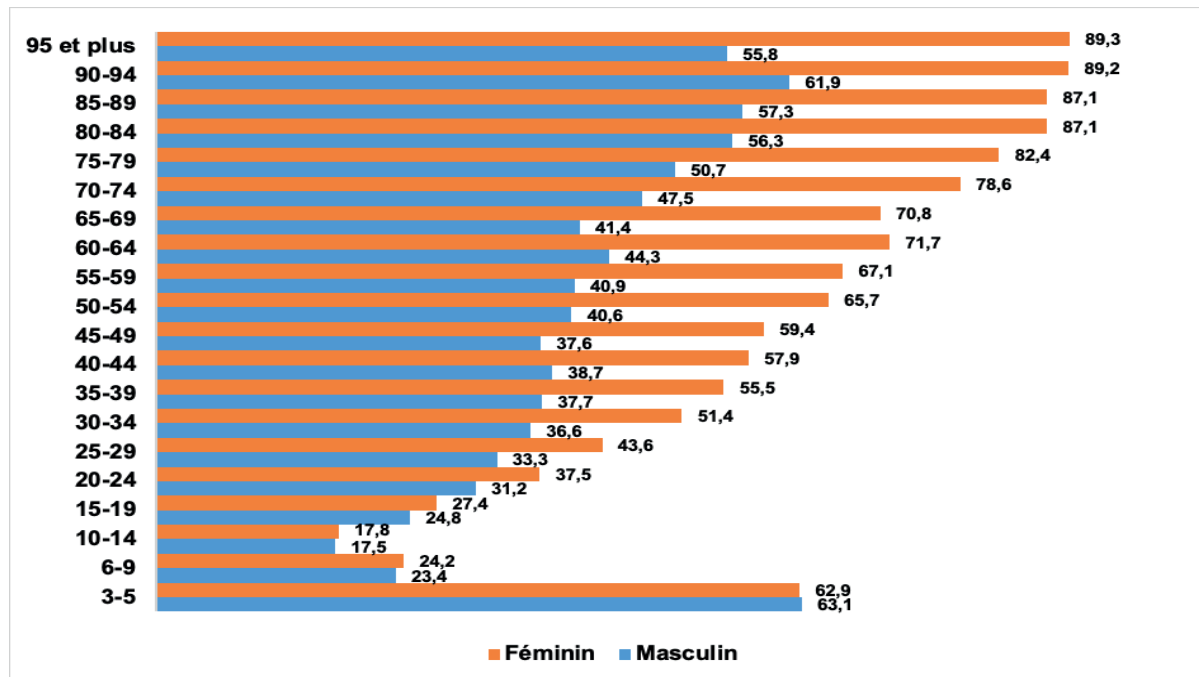
Graphique II-13 : Proportion d'individus âgés de 3 ans et plus n'ayant jamais fréquenté l'école par région



ANSD. RGPH-5, 2023

Le graphique ci-dessous montre que pour toutes les tranches d'âge, le pourcentage de femmes n'ayant jamais fréquenté est supérieur à celui des hommes. Par ailleurs, pour les âges inférieurs à 15 ans ce pourcentage est presque le même aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Ceci met en évidence une certaine amélioration dans la scolarisation des filles au cours des 10 dernières années.

Graphique II-14 : Proportion des individus âgés de 3 ans et plus n'ayant jamais fréquenté l'école par tranche d'âge et par sexe



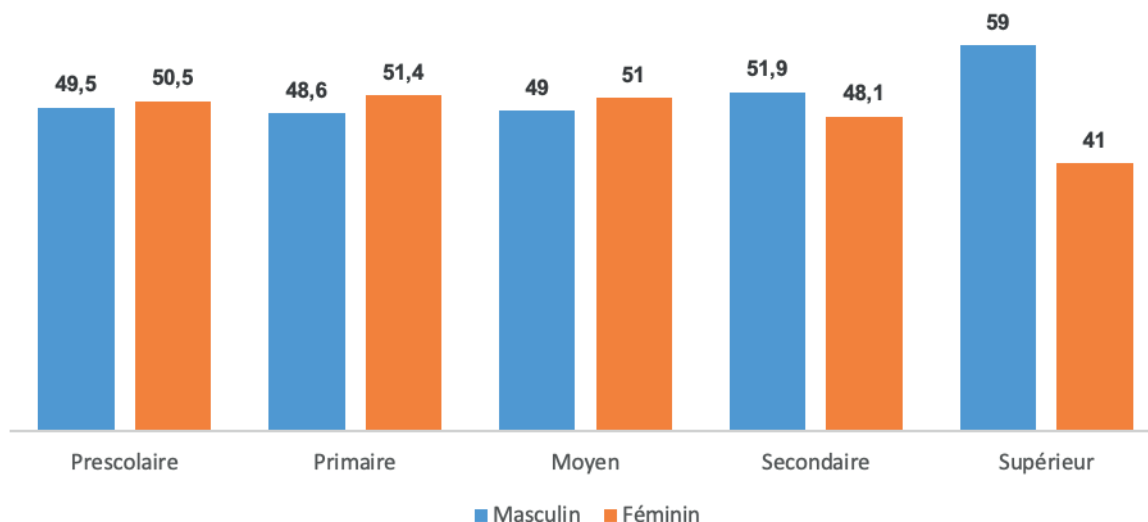
ANSD. RGPH-5, 2023

II.6.2. Niveau d'instruction atteint

II.6.2.1. Niveau d'instruction atteint selon la structure par sexe de la population

Il apparaît à travers le graphique ci-dessous, que les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes parmi les individus ayant atteint le niveau préscolaire (50,5%), élémentaire (51,4%) et moyen (51,0%). La situation s'inverse à partir du secondaire, où les hommes représentent 51,9% parmi les individus ayant atteint ce niveau. Cet écart en faveur des hommes est plus remarquable au niveau du supérieur où ils représentent 58,8%.

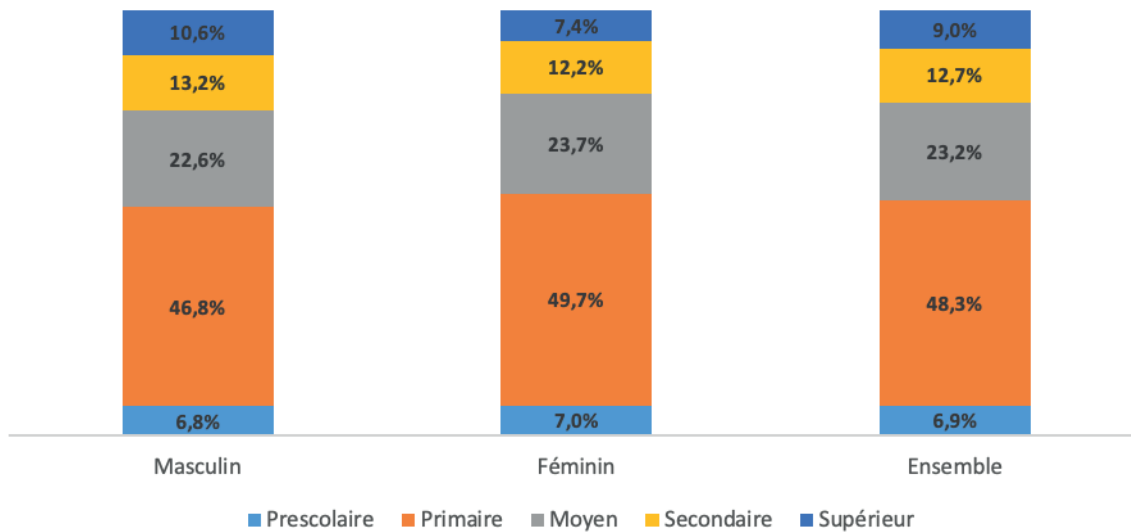
Graphique II-15 : Proportion des instruits par niveau d'instruction atteint selon le sexe



ANSD. RGPH-5, 2023

II.6.2.2. Population scolarisée par sexe selon le niveau d'instruction

La répartition de la population scolarisée par sexe selon le niveau d'instruction indique que l'essentiel de la population a le niveau primaire, soit près d'une (1) personne sur deux (2). Cependant, la proportion de femmes ayant le niveau d'instruction du primaire (49,7%) est plus élevée par rapport à celle des hommes (46,8%). Par ailleurs, 22,6% des hommes et 23,7% des femmes ont le niveau moyen, tandis que 10,6% des hommes ont atteint le niveau supérieur contre 7,4% pour les femmes.

Graphique II-16 : Proportion des instruits par sexe selon le niveau d'instruction


ANSD. RGPH-5, 2023

II.7. FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue de l'exercice d'un métier ou d'une profession. La population ciblée pour l'analyse de la formation professionnelle concerne les résidents âgés d'au moins 6 ans.

II.7.1. Situation de la formation professionnelle

Les résultats obtenus révèlent que 91,0% des personnes résidentes âgées d'au moins 6 ans n'ont suivi aucune formation professionnelle. En effet, la proportion d'individus qui suivent une formation formelle est de 6,4% contre 2,6% pour la formation informelle. La proportion d'individus résidents âgés de 6 ans et plus ayant suivi une formation professionnelle est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, soit respectivement 9,3% contre 2,7% pour la formation formelle et 3,4% contre 1,6% pour la formation informelle.

Il ressort de l'analyse par sexe qu'indépendamment du type, la formation professionnelle est plus suivie par les hommes (7,1% pour le formel et 3,6% pour l'informel) que par les femmes (5,7% pour le formel et 1,6% pour l'informel). Par ailleurs, elle est plus répandue au sein de la tranche d'âge 15-59 ans, avec une percée de 7,7% pour la formation formelle et 3,3% celle informelle.

Tableau II-17 : Répartition (%) de la population âgée 6 ans et plus par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge spécifique selon le type de formation professionnelle suivie

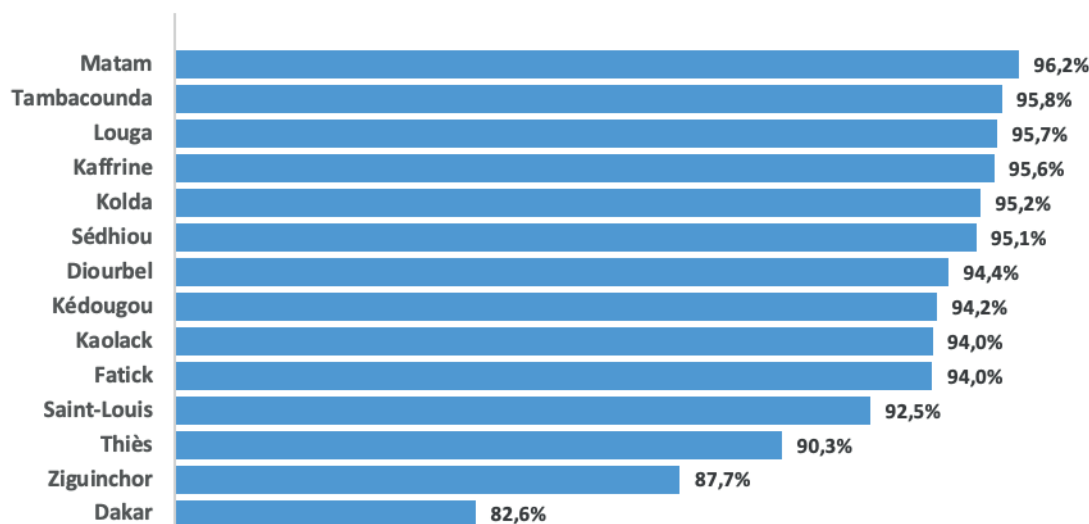
Rubriques	Formation professionnelle		
	Aucune	Formation formelle	Formation informelle
Sexe			
Masculin	89,4	7,1	3,6
Féminin	92,7	5,7	1,6
Milieu de résidence			
urbain	87,3	9,3	3,4
rural	95,7	2,7	1,6

Rubriques	Formation professionnelle		
	Aucune	Formation formelle	Formation informelle
Groupe d'âge			
6-14	96,0	3,1	1,0
15-59	89,0	7,7	3,3
60 ans et plus	90,7	6,8	2,5
Total	91,0	6,4	2,6
Effectifs	13 628 956	952 793	387 352

ANSD. RGPH-5, 2023

L'analyse par région met en exergue l'existence de fortes proportions de personnes n'ayant suivi aucune formation professionnelle, avec des variations allant de 82,6% (Dakar) à 96,2% (Matam). Ainsi, à l'exception des régions de Dakar et Ziguinchor, dans toutes les autres régions, plus de 9 individus sur 10 n'ont suivi aucune formation professionnelle formelle ou informelle.

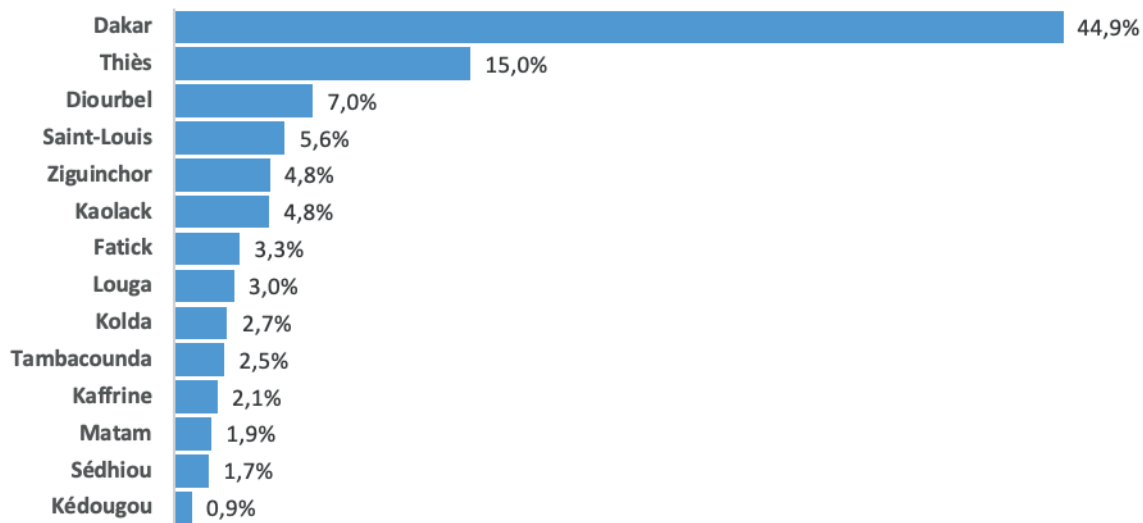
Graphique II-17 : Proportion des individus âgés d'au moins 6 ans n'ayant suivi aucune formation professionnelle par région



ANSD. RGPH-5, 2023

Par contre, la répartition régionale des personnes ayant suivi une formation professionnelle indique que 44,9% d'entre elles résident à Dakar, 15,0% à Thiès, 7,0% à Diourbel et 5,6% à Saint-Louis et 4,8% à Ziguinchor. Ces régions totalisent plus de 3 personnes sur 4 ayant suivi une formation professionnelle. En revanche, les plus faibles proportions de personnes ayant reçu une formation professionnelle, sont observées dans les régions de Kédougou (0,9%), Sédhiou (1,7%) et Matam (1,9%).

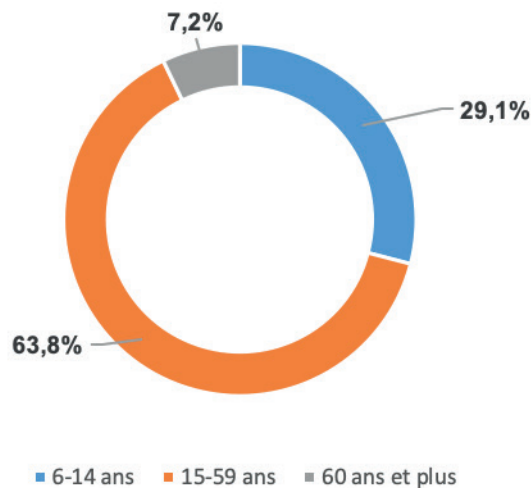
Graphique II-18 : Répartition (%) des individus âgés d'au moins 6 ans ayant suivi une formation professionnelle selon la région



ANSD. RGPH-5, 2023

L'analyse du niveau de formation professionnelle selon le groupe d'âge montre que les personnes âgées de 15 à 59 ans, potentiellement actives, sont plus représentées parmi celles n'ayant jamais suivi de formation professionnelle (63,8%). Cependant, la proportion de personnes du troisième âge n'ayant suivi aucune formation professionnelle est évaluée à 7,2%. Cette répartition met en évidence l'existence d'un effet de structure par âge de cette sous-population.

Graphique II-19 : Répartition (%) des individus âgés d'au moins 6 ans n'ayant suivi aucune formation selon le groupe d'âge



ANSD. RGPH-5, 2023

II.7.2. Situation des personnes formées

La population des personnes formées est constituée de 58,6% d'hommes et 41,4% de femmes. Pour la formation informelle, les hommes représentent un peu plus des deux tiers des personnes formées (67,8%), contre 32,2% pour les femmes. Concernant la formation formelle, elle a concerné 54,9% d'hommes et 45,1% de femmes.

La majorité des personnes formées sont des citadins. En effet, plus de 7 personnes formées sur 10 (78,7%) résident en milieu urbain contre 21,3% dans le milieu rural. L'écart entre le milieu urbain et le milieu rural est très grand, aussi bien pour la formation formelle que celle

informelle, avec respectivement 81,4% contre 18,6% et 72,1% contre 27,9%. En outre, 4 personnes formées sur 5 (80,2%) ont un âge compris entre 15 et 59 ans, soit 79,0% pour la formation formelle et 83,0 pour la formation informelle. Par contre, les plus faibles proportions d'individus ayant suivi une formation professionnelle formelle ou informelle s'observent chez les 60 ans et plus.

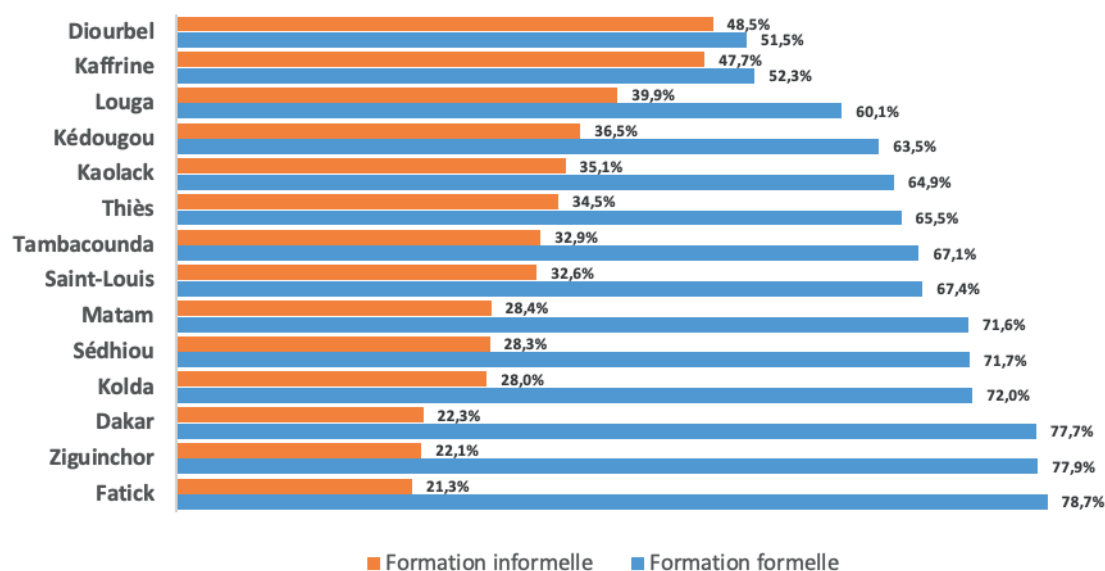
Tableau II-18 : Répartition (%) des individus âgés de 6 ans et plus par sexe, milieu de résidence et groupe d'âge selon le type de formation professionnelle suivie

Caractéristiques descriptives	Formation formelle	Formation informelle	Formés
SEXE			
Masculin	54,9	67,8	58,6
Féminin	45,1	32,2	41,4
Milieu de résidence			
Urbain	81,4	72,1	78,7
Rural	18,6	27,9	21,3
Grands groupes d'âge			
[6 - 14[13,3	10,1	12,4
[15 - 59[79,0	83,0	80,2
60 et plus	7,7	6,9	7,5
Effectif total	952 793	387 352	1 340 145

ANSD. RGPH-5, 2023

La formation formelle est plus répandue que celle informelle quelle que soit la région. En effet, les proportions de personnes ayant suivi une formation formelle dépassent 50%, notamment dans les régions de Fatick (78,8%), Ziguinchor (77,9%) et Dakar (77,7%), où les niveaux les plus élevés sont relevés. Cependant, des proportions assez importantes de personnes ont reçu une formation informelle dans les régions de Diourbel (48,5%) et Kaffrine (47,7%), entre autres.

Graphique II-20 : Répartition (%) des individus âgés de 6 ans ayant suivi une formation professionnelle par région selon le type de formation



ANSD. RGPH-5, 2023

II.7.3. Ratio de formation professionnelle

Le ratio de formation professionnelle mesure les chances qu'un pays donne à sa population d'accéder à des emplois. Cet indicateur se définit comme la part en pourcentage du nombre de personnes en âge de travailler ayant au cours de leur formation ou de leur vie professionnelle, reçu une formation technique et professionnelle, une formation qualifiante (classique ou par apprentissage) ou une formation professionnelle continue, par rapport à la population en âge de travailler. Ainsi, il permet d'évaluer le nombre de personnes dans la population en âge de travailler qui sont munies d'une qualification professionnelle et est calculé et analysé par sexe, par tranche d'âge, par milieu de résidence et par région.

Le ratio de formation professionnelle du niveau national s'établit à 11,0%. L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'il est plus élevé en milieu urbain (15,2%) qu'en zone rurale (4,9%). L'examen des ratios par tranche d'âge met en évidence une prédominance du groupe d'âge 35-59 ans qui compte la proportion la plus élevée (12,1%) de personnes pourvues de qualifications professionnelles donc ayant des dispositions favorables à l'emploi salarié ou à l'auto-emploi, surtout en milieu urbain (16,7%) particulièrement chez les hommes (18,0%).

Tableau II-19 : Ratio de formation professionnelle par sexe et par tranche d'âge selon le milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques		Urbain	Rural	National
Sexe	Masculin	18,0	6,4	13,2
	Féminin	12,6	3,5	8,8
Groupe d'âges spécifiques	15-34 ans	14,4	4,9	10,4
	35-59 ans	16,7	5,0	12,1
	60-64 ans	11,7	3,0	7,7
	Total	15,2	4,9	11,0

ANSD. RGPH-5, 2023

L'analyse du ratio de formation professionnelle par région selon le sexe fait ressortir l'existence de disparités. En effet, les proportions les plus élevées de personnes qualifiées sur le plan professionnel sont notées dans les régions de Dakar (20,4%), Ziguinchor (15,4%) et Thiès (11,7%). A l'opposé, les régions de Matam (4,1%), Tambacounda (4,8%) et Kaffrine (5,1%), affichent les plus faibles proportions. De plus, les hommes sont plus qualifiés que les femmes avec 13,2% d'entre eux qui ont reçu une formation professionnelle qualifiante, contre 8,8% pour les femmes. Par ailleurs, quel que soit la région, la proportion d'hommes pourvus de qualifications professionnelles est plus élevée que celles de femmes, notamment dans les régions de Dakar (23,1% contre 17,7%), Ziguinchor (18,0% contre 12,7%) et Thiès (14,3% contre 9,0%).

Tableau II-20 : Ratio de formation professionnelle par région selon le sexe

Caractéristique résidentielle		Masculin	Féminin	Ensemble
Région	Dakar	23,1	17,7	20,4
	Ziguinchor	18,0	12,7	15,4
	Diourbel	8,7	4,6	6,5
	Saint-Louis	10,8	7,1	8,9
	Tambacounda	6,0	3,6	4,8
	Kaolack	9,0	5,6	7,3
	Thiès	14,3	9,0	11,7
	Louga	6,7	3,8	5,2

Caractéristique résidentielle		Masculin	Féminin	Ensemble
Région	Fatick	8,5	5,8	7,1
	Kolda	7,1	4,2	5,6
	Matam	5,1	3,2	4,1
	Kaffrine	6,5	3,8	5,1
	Kédougou	9,4	4,7	7,3
	Sédhiou	7,9	3,9	5,9
	Total	13,2	8,8	11,0

ANSD. RGPH-5, 2023

L'analyse de ratio de formation professionnelle et technique met en exergue un faible niveau de pénétration des formations techniques qualifiantes. Dans l'ensemble, la proportion d'individus en âge de travailler ayant reçu une formation professionnelle et technique qualifiante s'élève à 0,3% au niveau national, 0,4% pour le milieu urbain et 0,1% pour le milieu rural. Elle est relativement plus élevée chez les hommes (0,3%) vivant dans le milieu urbain (0,4%) et pour la tranche d'âge 35-59 ans (0,5%). En revanche, les ratios les moins élevés sont notés chez les femmes (0,2%) et chez les personnes des tranches d'âges 15-34 ans et 60-64 ans (0,2%) qui résident en milieu rural.

Tableau II-21 : Ratio de formation professionnelle et technique qualifiante par sexe et par tranche d'âge selon le milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques		Urbain	Rural	National
Sexe	Masculin	0,4	0,1	0,3
	Féminin	0,3	-	0,2
Groupe d'âges spécifiques	15-34 ans	0,3	0,1	0,2
	35-59 ans	0,5	0,1	0,3
	60-64 ans	0,3	-	0,2
	Total	0,4	0,1	0,3

ANSD. RGPH-5, 2023

La prise en compte de la région dans l'analyse du ratio de formation professionnelle et technique qualifiante fait apparaître la présence de disparités selon le sexe. En effet, les régions de Dakar (0,6%), enregistrent le ratio le plus élevé. Tandis que Ziguinchor (0,3%) et Thiès (0,3%) affichent des ratios correspondant à la moyenne nationale. Par contre, les plus faibles ratios de formation professionnelle et technique qualifiante sont observés dans les régions qui affichent une valeur du ratio inférieure ou égale à 0,2%.

Tableau II-22 : Ratio de formation professionnelle et technique qualifiante par région selon le sexe

Caractéristique résidentielle		Masculin	Féminin	Ensemble
Région	Dakar	0,7	0,6	0,6
	Ziguinchor	0,4	0,2	0,3
	Diourbel	0,1	0,0	0,1
	Saint-Louis	0,2	0,1	0,2
	Tambacounda	0,1	0,0	0,1
	Kaolack	0,2	0,1	0,1
	Thiès	0,3	0,2	0,3
	Louga	0,1	0,1	0,1
	Fatick	0,2	0,1	0,2

Caractéristique résidentielle		Masculin	Féminin	Ensemble
Région	Kolda	0,1	0,1	0,1
	Matam	0,1	0,0	0,1
	Kaffrine	0,1	0,0	0,1
	Kédougou	0,2	0,1	0,2
	Sédhiou	0,2	0,0	0,1
	Total	0,3	0,2	0,3

ANSD. RGPH-5, 2023

II.8. SITUATION DE HANDICAP EN MILIEU SCOLAIRE

La prise en charge du handicap reste une priorité pour les autorités dans un contexte de promotion de l'égalité des chances et l'inclusion sociale surtout en milieu éducatif. Ainsi, pour répondre à ce besoin d'informations nécessaires pour la planification dans le secteur de l'éducation entre autres, l'analyse de la situation de handicap en milieu scolaire est traitée dans cette section. A ce titre, le statut de handicap est analysé par milieu de résidence et par région selon le sexe.

II.8.1. Personnes alphabétisées en situation d'handicap

Dans l'ensemble, parmi les personnes qui vivent avec un handicap, le nombre moyen d'individus alphabétisés dans une langue quelconque y compris le français et l'arabe, s'élève à 67,1%. Le niveau d'alphabétisation est plus élevé chez les personnes en situation de handicap de sexe féminin, soit 68,7% contre 65,5% pour le sexe masculin. Cette même situation est observée en milieu urbain (72,3%) et dans les régions de Dakar (75,3%), Kaolack (70,7%), Saint-Louis (70,1%), où les proportions de femmes alphabétisées en situation d'handicap sont plus importantes. A l'inverse, les plus faibles proportions de personnes alphabétisées en situation d'handicap sont notées chez les hommes qui résident en milieu rural (63,0%) et dans les régions de Kolda (54,1%), Kédougou (57,7%), Fatick (62,2%) et Ziguinchor (62,3%).

Tableau II-22 : Proportion des personnes alphabétisées en situation d'handicap par milieu de résidence et par région selon le sexe

Caractéristiques résidentielles		Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu de résidence	Urbain	67,5	72,3	70,0
	Rural	63,0	63,3	63,1
Région	Dakar	69,4	75,3	72,6
	Ziguinchor	62,3	68,1	65,2
	Diourbel	66,5	66,2	66,3
	Saint-Louis	66,8	70,1	68,5
	Tambacounda	60,3	60,3	60,3
	Kaolack	69,5	70,7	70,1
	Thiès	64,3	68,6	66,5
	Louga	64,9	67,4	66,1
	Fatick	62,2	64,9	63,6
	Kolda	54,1	56,0	55,0
	Matam	70,2	69,6	69,9
	Kaffrine	67,6	68,6	68,1
	Kédougou	57,7	51,7	54,9
	Sédhiou	64,1	62,0	63,2
	Total	65,5	68,7	67,1

ANSD. RGPH-5, 2023

II.8.2. Personnes en situation d'handicap alphabétisées

L'analyse du nombre moyen de personnes en situation de handicap parmi les personnes alphabétisées indique une prévalence globale de 4,0%. Elle est légèrement plus accentuée chez les femmes alphabétisées en situation d'handicap (4,2%) que chez leurs homologues hommes (3,8%). En plus, dans le milieu urbain et dans toutes les régions, sauf Diourbel, Tambacounda, Kaolack, Kaffrine, Kédougou et Sédhiou, la prévalence du handicap est plus élevée chez les femmes alphabétisées que chez les hommes du même statut d'alphabétisation.

Tableau II-23 : Proportion des personnes en situation d'handicap alphabétisées par milieu de résidence et par région selon le sexe

Caractéristiques résidentielles		Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu de résidence	Urbain	3,7	4,3	4,0
	Rural	4,0	3,9	4,0
Région	Dakar	3,8	4,7	4,3
	Ziguinchor	4,4	5,3	4,8
	Diourbel	3,7	3,6	3,6
	Saint-Louis	4,8	5,3	5,1
	Tambacounda	3,0	3,0	3,0
	Kaolack	4,2	4,2	4,2
	Thiès	3,4	3,6	3,5
	Louga	3,8	4,1	3,9
	Fatick	3,6	3,7	3,6
	Kolda	4,1	4,5	4,3
	Matam	3,7	4,1	3,9
	Kaffrine	3,6	3,4	3,5
	Kédougou	3,9	3,8	3,9
	Sédhiou	4,2	4,0	4,1
	Total	3,8	4,2	4,0

ANSD. RGPH-5, 2023

II.8.3. Personnes scolarisées en situation d'handicap

Le niveau de scolarisation des personnes en situation d'handicap est relativement élevé. En effet, le nombre moyen de personnes scolarisées parmi celles qui vivent avec un handicap est évalué à 87,7% au niveau national. Par ailleurs, la proportion de femmes scolarisées vivant avec un handicap (89,4%) est supérieure à celle des hommes de la même situation (86,0%). Il en est de même quel que soit le milieu de résidence et dans toutes les régions à l'exception de Dakar (81,9% contre 80,2%) et Ziguinchor (92,3% contre 92,1%), où la scolarisation des hommes en situation d'handicap est légèrement supérieure à celle de leurs homologues femmes.

Tableau II-24 : Proportion des personnes scolarisées en situation d'handicap par milieu de résidence et par région selon le niveau d'études et le sexe.

Caractéristiques résidentielles		Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu de résidence	Urbain	84,4	86,2	85,4
	Rural	87,9	94,2	90,9
Région	Dakar	81,9	80,2	81,0
	Ziguinchor	92,3	92,1	92,2
	Diourbel	82,7	90,0	86,2
	Saint-Louis	82,4	90,8	86,7
	Tambacounda	90,8	95,7	93,1
	Kaolack	88,2	92,5	90,3
	Thiès	87,7	90,8	89,3
	Louga	85,8	91,5	88,6
	Fatick	91,8	95,8	93,8
	Kolda	91,7	95,7	93,6
Région	Matam	75,4	94,2	84,6
	Kaffrine	82,6	90,9	86,7
	Kédougou	95,6	98,1	96,8
	Sédhiou	91,1	96,0	93,2
	Total	86,0	89,4	87,7

ANSD. RGPH-5, 2023

II.8.4. Personnes en situation handicap scolarisées

Le nombre moyen de personnes vivant avec un handicap parmi celles scolarisées est évalué à 3,5% dans l'ensemble, avec une répartition différentielle selon le sexe qui s'établit à 3,4% pour les hommes et 3,5% pour les femmes. Toutefois, les prévalences de handicap parmi les personnes scolarisées sont plus élevées chez les hommes scolarisés qui résident en milieu rural (3,7%). Tandis que dans les régions de Dakar (3,6%), Ziguinchor (4,5%), Saint-Louis (4,6%), Thiès (3,1%), Louga (3,5%), Matam (3,6%) et Kédougou (3,9%), les femmes scolarisées se caractérisent par des prévalences relativement plus élevées.

Tableau II-25 : Proportion des personnes en situation d'handicap scolarisées par milieu de résidence et par région selon le sexe.

Caractéristiques résidentielles		Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu de résidence	Urbain	3,2	3,5	3,4
	Rural	3,7	3,6	3,6
Région	Dakar	3,2	3,6	3,4
	Ziguinchor	4,1	4,5	4,3
	Diourbel	3,2	3,1	3,2
	Saint-Louis	4,3	4,6	4,5
	Tambacounda	2,8	2,7	2,7
	Kaolack	3,7	3,7	3,7
	Thiès	3,0	3,1	3,1
	Louga	3,4	3,5	3,5
	Fatick	3,4	3,4	3,4
	Kolda	4,1	4,1	4,1

Caractéristiques résidentielles		Masculin	Féminin	Ensemble
Milieu de résidence	Urbain	3,2	3,5	3,4
	Rural	3,7	3,6	3,6
Région	Matam	3,3	3,6	3,5
	Kaffrine	3,3	3,2	3,2
	Kédougou	3,8	3,9	3,8
	Sédhiou	3,8	3,5	3,7
	Total	3,4	3,5	3,5

ANSD. RGPH-5, 2023

II.9. SITUATION DES ENFANTS HORS DU SYSTEME EDUCATIF FORMEL

La présence de nombreux enfants en dehors du système scolaire formel ((école française ou franco arabe, publique ou privée), du fait du non enrôlement ou de leur sortie (abandon, exclusion) précoce restent liés à de multiples facteurs. C'est ainsi que l'objectif de cette section est de mieux comprendre l'importance du phénomène, afin de cerner ses niveaux et variations, à travers l'analyse de l'importance démographique et des caractéristiques des deux catégories concernées que sont les enfants jamais scolarisés et les ex-scolarisés d'âge scolaire, en distinguant selon le sexe, la tranche d'âge, le milieu de résidence et la région.

La problématique des enfants hors école (EHE) constitués des enfants en situations de non-scolarisation et de déscolarisation, reste bien prégnante. L'ampleur générale du phénomène évaluée à 40,7% au niveau national, met en évidence l'existence des variations selon le sexe. En effet, la proportion d'EHE est un peu plus importante chez les garçons (41,1% contre 40,3%) et pour la tranche d'âge 12-16 ans (45,2%). Par ailleurs, les variations entre filles et garçons sont relativement faibles, avec un léger avantage pour les filles quel que soit le milieu de résidence.

Les variations entre zones rurales et zones urbaines sont remarquables. En milieu urbain, la proportion d'EHE est de 32,7%, tandis que cette proportion est de 48,5% en milieu rural.

En considérant les tranches d'âge, 52,6% des enfants âgés de 12-16 ans qui résident dans le milieu rural sont en dehors du système scolaire formel.

Tableau II-26 : Répartition (%) des enfants hors école âgés de 6 - 16 ans (scolarisation obligatoire) par sexe et par tranche d'âge selon le milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques		Urbain		Rural		National	
		Enfants déscolarisés		Enfants déscolarisés		Enfants déscolarisés	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Sexe	Masculin	449 487	32,8	694 631	49,1	1 144 118	41,1
	Féminin	400 204	32,5	601 489	47,8	1 001 693	40,3
Tranches d'âge	6-11 ans	383 565	27,8	692 552	45,5	1 076 117	37
	12-16 ans	466 125	38,2	603 568	52,6	1 069 694	45,2
	Total	849 691	32,7	1 296 121	48,5	2 145 811	40,7

ANSD. RGPH-5, 2023

Indépendamment du milieu de résidence, la proportion d'EHE est plus élevée chez les garçons. De plus, les cinq régions les plus affectées par le phénomène des EHE sont Tambacounda (59,4%), Matam (56,9%), Kaffrine (55,9%) et Louga (50,4%). Dans ces régions, la proportion d'enfants HE dépasse 50%. Par ailleurs, quel que soit la région sauf celles de Louga, Matam,

Kaffrine, les proportions d'EHE de sexe masculin sont plus élevées que celles de leurs homologues filles.

Tableau II-27 : Répartition (%) des enfants hors école âgés de 6 - 16 ans (scolarisation obligatoire) par milieu de résidence et par région selon le sexe

Caractéristiques résidentielles		Masculin		Féminin		Ensemble	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Milieu de résidence	Urbain	449 487	32,8	400 204	32,5	849 691	32,7
	Rural	694 631	49,1	601 489	47,8	1 296 121	48,5
Région	Dakar	124 991	28	116 443	27,1	241 434	27,5
	Ziguinchor	20 916	22,6	16 567	20,1	37 483	21,4
	Diourbel	155 281	43,8	146 319	48,1	301 600	45,8
	Saint-Louis	81 584	43,7	70 923	42	152 507	42,9
	Tambacounda	100 766	60	88 795	58,7	189 560	59,4
	Kaolack	92 318	40,4	78 726	39,2	171 044	39,9
	Thiès	126 235	34,2	103 172	31,6	229 407	33
	Louga	94 005	49,8	82 723	51,1	176 728	50,4
	Fatick	55 848	36,5	44 272	31,6	100 120	34,1
Région	Kolda	67 648	42,8	57 725	40,7	125 373	41,8
	Matam	83 323	56,2	71 600	57,8	154 923	56,9
	Kaffrine	79 988	55,9	72 859	55,9	152 847	55,9
	Kédougou	16 613	44	14 299	43,6	30 912	43,8
	Sédhiou	44 602	40,7	37 270	39,8	81 871	40,3
	Total	1 144 118	41,1	1 001 693	40,3	2 145 811	40,7

ANSD. RGPH-5, 2023

II.10. ETAT CIVIL ET SCOLARISATION

Depuis la Convention internationale des droits de l'enfant (1989), disposer d'un acte de naissance est reconnu comme un droit fondamental de l'enfant, prouvant son identité et permettant de faire valoir ses droits. En effet, dans son article 7 cette convention stipule qu'un enfant doit être « immédiatement enregistré après sa naissance et ainsi obtenir une identité vis- à - vis de la loi du pays », (Hertrich et Rollet, 2013).

De plus, pour l'établissement de plusieurs actes légaux ou administratifs, la possession d'un acte de naissance est nécessaire. C'est le cas notamment de l'établissement de la carte d'identité, de l'inscription sur les listes électorales, la scolarisation des enfants, En revanche, les enfants dont les naissances ne sont pas déclarées à l'Etat civil n'ont pas droit à une nationalité, et ne peuvent donc pas avoir de carte d'identité ou de passeport; ils n'ont pas droit à une prise en charge régulière pour des soins de santé et, à l'école, ils ne peuvent pas entre autres, s'inscrire aux examens.

Ainsi, il est nécessaire d'analyser l'état civil scolaire, notamment pour le cycle préscolaire et primaire où le problème de la possession d'un acte de naissance est fréquent.

II.10.1. Pour le cycle préscolaire

La possession d'un bulletin de naissance est plus répandue chez les enfants scolarisés au cycle préscolaire. En effet, plus de 8 enfants sur dix (84,7%) qui fréquentent le préscolaire disposent d'un bulletin de naissance, 3,1% ne possèdent aucun acte d'état civil, 3,9% ont un

jugement supplétif et l'ignorance concerne 8,4%. Des proportions de possession d'acte de naissance relativement moins importantes concernent les enfants scolarisés au préscolaire qui sont orphelins de père et de mère (67,0%), ceux qui habitent dans les régions de Kaffrine (58,8%), Sédhiou (67,9%), Tambacounda (69,0 %) et Diourbel (69,2%).

Cependant, parmi les enfants scolarisés au préscolaire la non possession d'un acte de naissance s'observe plus chez les enfants orphelins de père et de mère (5,0%), qui résident dans le milieu rural (5,3%) et dans les régions de Kaffrine (8,4%), Diourbel (6,8%), Louga (5,7%), Sédhiou (5,4%) et Kaolack (5,2%). La possession d'un jugement supplétif affiche une situation presque similaire à la non possession d'un bulletin de naissance, avec quelques différences qui concernent les enfants qui ne vivent avec aucun des deux parents (5,5%) et ceux qui habitent dans les régions de Tambacounda (6,7%), Kolda (8,4%) et Matam (9,1%). En outre, l'ignorance de la possession d'un acte de naissance demeure pour l'essentiel non négligeable pour les enfants qui fréquentent le préscolaire.

Tableau II-28 : Possession d'acte d'Etat Civil et scolarisation au préscolaire selon différentes caractéristiques sociodémographiques et contextuelles

Caractéristiques sociodémographiques et contextuelles		Possède un bulletin de naissance	Possède un jugement supplétif	Ne possède aucun acte de naissance	Ne sait pas s'il a un acte de naissance ou pas	Total
SEXE	Masculin	84,9	3,9	3,0	8,2	100,0
	Féminin	84,4	3,9	3,1	8,6	100,0
	Ensemble	84,7	3,9	3,1	8,4	100,0
Taille des ménages	1 ou 2 pers	93,2	2,1	1,3	3,4	100,0
	3 à 5 pers	91,9	1,8	2,1	4,2	100,0
	6 à 9 pers	87,7	3,1	2,7	6,4	100,0
	10 pers +	81,0	4,8	3,6	10,6	100,0
	Total	84,7	3,9	3,1	8,4	100,0
Prévalence	Pas de handicap	84,7	3,8	3,1	8,4	100,0
	Handicap	80,7	5,8	3,9	9,6	100,0
	Total	84,7	3,9	3,1	8,4	100,0
statut d'orphelin	Père et mère vivants	84,6	4,0	3,2	8,2	100,0
	Orphelin de père	78,7	4,1	3,7	13,4	100,0
	Orphelin de mère	76,9	4,7	4,4	14,0	100,0
	Orphelin de père et de mère	67,0	4,9	5,0	23,1	100,0
	Total	83,9	4,0	3,3	8,8	100,0
Statut familial	Vit avec les deux parents	85,4	3,7	3,2	7,7	100,0
	Vit avec la mère mais pas avec le père	87,0	3,2	2,5	7,3	100,0
	Vit avec le père mais pas avec la mère	81,1	4,6	3,9	10,4	100,0
	Ne vit avec aucun des deux parents	79,3	5,5	3,4	11,7	100,0
	Un des parents est décédé et l'autre ne sait pas	79,5	0,0	2,3	18,2	100,0
	Ne Sait Pas	66,6	4,8	5,0	23,6	100,0
	Total	84,7	3,9	3,1	8,4	100,0
Statut scolaire	Déscolarisé	81,6	4,5	4,5	9,4	100,0
	En scolarisation	85,6	3,6	2,7	8,1	100,0
	Total	84,7	3,9	3,1	8,4	100,0

Caractéristiques sociodémographiques et contextuelles		Possède un bulletin de naissance	Possède un jugement supplétif	Ne possède aucun acte de naissance	Ne sait pas s'il a un acte de naissance ou pas	Total
Milieu de résidence	Urbain	90,8	1,9	2,1	5,3	100,0
	Rural	71,1	8,2	5,3	15,3	100,0
	Total	84,7	3,9	3,1	8,4	100,0
Région	Dakar	94,6	0,6	1,6	3,1	100,0
	Ziguinchor	89,6	4,5	1,1	4,8	100,0
	Diourbel	69,2	7,2	6,8	16,8	100,0
	Saint-Louis	84,9	3,4	3,2	8,5	100,0
	Tambacounda	69,0	6,7	4,6	19,7	100,0
	Kaolack	79,5	4,3	5,2	11,0	100,0
	Thiès	87,8	2,6	2,3	7,3	100,0
	Louga	74,5	7,6	5,7	12,2	100,0
	Fatick	82,9	4,5	3,5	9,2	100,0
Région	Kolda	75,6	8,4	4,3	11,7	100,0
	Matam	72,7	9,1	3,7	14,4	100,0
	Kaffrine	58,8	11,7	8,4	21,1	100,0
	Kédougou	80,6	3,2	2,8	13,4	100,0
	Sédhiou	67,9	9,7	5,4	16,9	100,0
	Total	84,7	3,9	3,1	8,4	100,0

ANSD. RGPH-5, 2023

II.10.2. Pour le cycle primaire

Parmi les enfants de 6-11 ans scolarisés au cycle primaire, 79,7% disposent d'un acte d'Etat Civil, soit 70,4% pour le bulletin de naissance et 9,3% pour le jugement supplétif. Par contre, 6,0% des enfants qui fréquentent le primaire ne possèdent aucun acte de naissance et pour 16,3% d'entre eux, le membre du ménage ayant répondu au questionnaire ignore s'ils en possèdent ou pas.

Les proportions les plus élevées d'enfants scolarisés au primaire qui ne disposent d'aucune pièce d'Etat Civil, concernent les enfants vivant en milieu rural (8,9%) et dans les régions de Kaffrine (12,5%), Diourbel (11,1%), Tambacounda (9,6%), Sédhiou (9,4%) et Kolda (8,5%).

Par ailleurs, les plus fortes proportions d'enfants scolarisés au primaire pour lesquels la possession ou non d'un acte de naissance est inconnue, sont observées chez les enfants ayant un parent décédé et l'autre ne sait pas (31,6%), ceux de parents inconnus (27,9%), les orphelins de père et de mère (27,3%), ainsi que ceux qui ne vivent avec aucun des deux parents (19,0%). En tenant compte de la dimension géographique de l'ignorance de la possession ou pas d'un acte de d'Etat civil, il s'y ajoute les enfants qui résident dans le milieu rural (20,2%) et dans les régions de Tambacounda (24,4%), Kaffrine (22,5%), Sédhiou (21,2%) et Diourbel (21,0%).

Tableau II29 : Possession d'acte d'Etat Civil et scolarisation au primaire selon différentes caractéristiques sociodémographiques et contextuelles

Caractéristiques sociodémographiques et contextuelles		Possède un bulletin de naissance	Possède un jugement supplétif	Ne possède aucun acte de naissance	Ne sait pas s'il a un acte de naissance ou pas	Total
SEXE	Masculin	70,2	9,2	6,0	14,6	100,0
	Féminin	70,2	9,3	6,2	14,3	100,0
	Total	70,2	9,3	6,1	14,5	100,0
Taille des ménages	1 ou 2 pers	80,5	5,8	5,0	8,7	100,0
	3 à 5 pers	81,2	5,5	4,4	9,0	100,0
	6 à 9 pers	74,8	8,0	5,7	11,6	100,0
	10 pers +	66,7	10,4	6,5	16,4	100,0
	Total	70,2	9,3	6,1	14,5	100,0
Prévalence du handicap	Pas de handicap	70,2	9,3	6,1	14,5	100,0
	Handicap	69,8	10,2	6,3	13,8	100,0
	Total	70,2	9,3	6,1	14,5	100,0
Statut d'orphelin	Père et mère vivants	69,6	9,6	6,4	14,4	100,0
	Orphelin de père	65,6	10,4	6,2	17,7	100,0
	Orphelin de mère	66,0	9,7	6,3	18,0	100,0
	Orphelin de père et de mère	60,0	7,5	4,2	28,2	100,0
	Total	69,1	9,6	6,4	14,9	100,0
Statut familial	Vit avec les deux parents	70,8	9,4	6,4	13,4	100,0
	Vit avec la mère mais pas avec le père	74,3	8,0	4,8	12,9	100,0
	Vit avec le père mais pas avec la mère	70,1	9,4	5,6	14,9	100,0
	Ne vit avec aucun des deux parents	63,5	10,8	6,5	19,3	100,0
	Un des parents est décédé et l'autre ne sait pas	59,9	9,8	4,4	25,9	100,0
	Ne Sait Pas	60,1	6,8	3,8	29,3	100,0
	Total	70,2	9,3	6,1	14,5	100,0
Statut d'activité	Au travail	74,3	12,8	4,2	8,8	100,0
	Ne travaille pas	70,1	9,2	6,1	14,6	100,0
	Total	70,2	9,3	6,1	14,5	100,0
Statut scolaire	Déscolarisé	72,6	8,9	5,5	13,0	100,0
	En scolarisation	69,9	9,3	6,1	14,6	100,0
	Total	70,2	9,3	6,1	14,5	100,0
Milieu de résidence	Urbain	82,3	4,8	3,7	9,3	100,0
	Rural	56,4	14,4	8,8	20,4	100,0
	Total	70,2	9,3	6,1	14,5	100,0
Région	Dakar	92,4	1,4	1,6	4,5	100,0
	Ziguinchor	78,6	11,4	1,7	8,3	100,0
	Diourbel	55,7	11,8	11,3	21,2	100,0
	Saint-Louis	70,7	9,9	5,6	13,7	100,0
	Tambacounda	54,4	12,0	9,4	24,2	100,0
	Kaolack	65,4	9,9	6,9	17,8	100,0
	Thiès	78,6	5,9	4,0	11,5	100,0
	Louga	59,6	13,1	9,9	17,3	100,0
	Fatick	66,2	11,2	6,1	16,6	100,0
	Kolda	58,9	14,7	8,6	17,8	100,0
	Matam	61,2	14,1	5,9	18,9	100,0
	Kaffrine	47,3	17,4	12,0	23,2	100,0
	Kédougou	69,9	8,7	2,9	18,4	100,0
	Sédhiou	50,6	18,7	9,0	21,8	100,0
Total	70,2	9,3	6,1	14,5	100,0	

CONCLUSION

Les résultats de cette thématique couvrent quatre champs d'analyse: (i) l'alphabétisation, (ii) la scolarisation, (iii) le niveau d'instruction et (iv) la formation professionnelle (formelle et informelle).

Le niveau d'alphabétisation dans une langue quelconque de la population âgée d'au moins 10 ans est de 62,9%, soit 56,8% pour les hommes contre 36,4% pour les femmes). Le taux d'alphabétisation est plus élevé en milieu urbain (66,0%), tandis qu'en milieu rural (58,7%), il se situe en deçà de la moyenne nationale (62,9%). Par ailleurs, les résultats mettent également en évidence l'existence de disparités régionales dans l'alphabétisation. En effet, les régions de Matam (52,1%) et Tambacounda (51,5%) sont les moins alphabétisées. A l'opposé, les meilleurs taux d'alphabétisation sont observés dans les régions de Kaolack (70,1%), Ziguinchor (69,5%) et Dakar (68,3%).

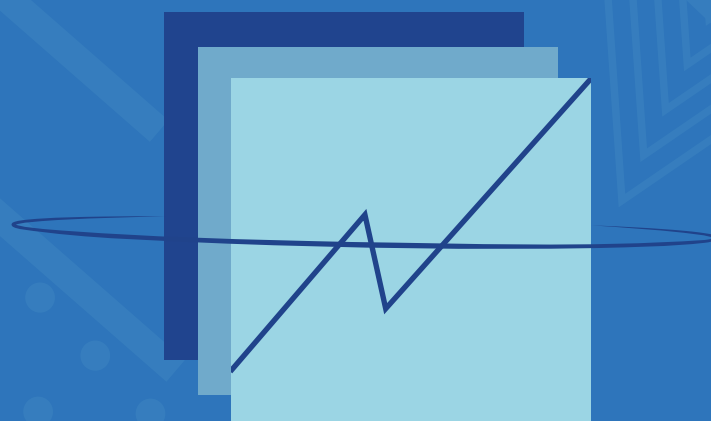
S'agissant de la population scolarisable, le taux de scolarisation (population qui fréquente actuellement l'école), se situe à des niveaux variés selon les cycles d'enseignement. Ainsi, le niveau de scolarisation est plus important pour le cycle primaire (80,1%), avec 80,3% chez les filles, 88,8% en milieu urbain et 92,6% pour la région de Thiès, 91,8% pour Ziguinchor et 89,0% pour Dakar. Cependant, les niveaux de scolarisation les plus faibles concernent plus le préscolaire (17,4%).

Pour ce qui est de la fréquentation scolaire, elle est encore à un niveau faible au Sénégal. La majorité de la population scolarisable fréquente actuellement (59,8%). Par contre, 20,9% n'ont jamais fréquenté l'école et moins d'une personne sur cinq (19,3%) en âge d'aller à l'école ne fréquente plus. Globalement les forts taux de fréquentation scolaire actuelle susmentionnés sont observés aussi dans les deux milieux de résidence et au niveau des régions selon les mêmes ordres de grandeur.

Par conséquent, les résultats sur le niveau d'instruction révèlent que, plus de la moitié de la population est non instruite (53,0%), avec 53,4% pour les hommes et 52,5% pour les femmes. En outre, seulement 6,0% de la population âgée de 3 ans et plus a le niveau d'instruction du secondaire. La situation est encore plus préoccupante en milieu rural où 63,9% de la population de 3 ans et plus est sans niveau d'instruction quel que soit le sexe et seulement 3,3% des hommes ont le niveau d'instruction secondaire, contre 2,8% pour les femmes.

Par ailleurs, l'analyse sur la formation professionnelle révèle un faible pourcentage d'individus ayant suivi une formation professionnelle au Sénégal. Cette réalité pose à juste valeur la question de l'employabilité. En effet, seuls 9% des individus âgés de 6 ans ou plus ont suivi une formation professionnelle et 11% de la tranche d'âge 15 – 59 ans.

La présence du handicap en milieu éducatif est une réalité qui, au vu des résultats issus du RGPH-5, ne constitue pas un facteur limitant la scolarisation ou l'enrôlement dans des programmes d'alphabétisation des personnes en situation de handicap. En effet, la valeur du nombre moyen de personnes alphabétisées (67,1%) ou scolarisées au primaire (87,7%) parmi celles vivant avec un handicap est supérieure à la moyenne nationale, soit respectivement (62,2%) et (81,0%). De plus, la prévalence du handicap parmi les personnes alphabétisées (4,0%) ou scolarisées au primaire (3,5%) est largement inférieure à la valeur de l'indicateur au niveau national (7,3%). Au Sénégal, le phénomène des EHE continue d'avoir de l'ampleur et n'est point négligeable. Même si la proportion d'EHE est peu différenciée entre garçons et filles, il convient de noter qu'il concerne beaucoup plus les garçons âgés de 12-16 ans, qui vivent en milieu rural et dans les régions de Tambacounda (59,4%), Matam (56,9%), Kaffrine (55,9%) et Louga (50,4%). Ainsi, le phénomène des EHE varie selon le sexe, la tranche d'âge, le milieu de résidence et la région. En fin, la problématique de la non possession d'un acte de naissance reste une réalité, notamment pour les enfants scolarisés au préscolaire et au primaire.



ANSD

Agence Nationale de la
Statistique et de la Démographie



Rocade Fann Bel-air Cerf-volant, Colobane. BP 116 Dakar RP - SENEGAL



(+221) 33 869 21 39 Fax : (+221) 33 824 36 15